

SOMMAIRE

Editorial	1
Président Habyarimana : Discours	3
Mgr. Bigirumwami : « Le Dieu de nos pères » ...	8
D. Ntshomb : Réflexion sur le précédent	35
Les évêques du Rwanda : Perspectives d'avenir	41
D. Ntshomb : Transmission	51
S.S. Paul VI : Exhortation sur la joie chrétienne (Extrait)	61
R. Heckel : Le Synode de 1974	71
Helvi Sipilä : Le rendez-vous de Mexico	77
A. Séve : Que sera le monde quand les femmes y auront leur vraie place ?	79
Courrier des lecteurs	85

DIALOGUE

DIALOGUE N° 51
juillet - Août 1975

Paraît tous les deux mois. Il publie des articles intéressants la vie chrétienne dans le monde d'aujourd'hui, en particulier au Rwanda.

Abonnements : Rwanda : Un an : 400 frs. rwandais
Banque Commerciale du Rwanda n° 3778 Kigali
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali
ou par un Economat Général.
Etranger : Un an : 300 frs. belges
CCP 000-0031366-35 Abbé J. Massion, Bruxelles.

En vente à la Librairie Caritas, à Kigali, 70 frs le numéro

JHPL DE KAGATI

Editorial

De grandes cérémonies vont marquer, ce 15 août 1975, la célébration du 75^e anniversaire de l'arrivée des premiers missionnaires catholiques au Rwanda.

L'intention de l'Eglise catholique n'est nullement un étalage de triomphalisme. Action de Grâces et examen de conscience pour les 75 années écoulées, regard lucide sur la situation actuelle, interrogation de l'avenir : telles sont les orientations maîtresses proposées à leurs fidèles par les évêques dans leur Lettre Pastorale pour ce jubilé.

"Dialogue" tient à s'associer à cette manifestation.

A cette occasion, son Comité de Rédaction propose à ses lecteurs un numéro de caractère un peu spécial, centré sur cet événement.

Un premier volet évoque la situation religieuse du Rwanda. Elle comporte une étude fouillée de Monseigneur Biziemungu, évêque honoraire de Nyundo, sur la religion traditionnelle, suivie des réactions du Père Ntombi à ce texte; la dernière partie de la Lettre Pastorale évoquée plus haut, intitulée : "Perspectives d'avenir"; une réflexion, due au Père Ntombi, sur la manière dont le missionnaire peut envisager aujourd'hui sa fonction au sein des jeunes Eglises. Le titre "Persmission" comporte une sorte de jeu de mots, qui est comme un raccourci du texte.

Un deuxième volet de ce numéro jubilaire propose deux écoutés de l'Eglise Universelle. L'écoute du Pape Paul VI d'abord, dans la présentation de trois paragraphes du riche document publié à Pentecôte sous le titre : "Exhortation sur la joie chrétienne". Ecoute du récent Synode romain ensuite. De l'avis unanime, cette rencontre des délégués des Conférences épiscopales, en octobre 1974, fut très féconde. Nous sommes heureux d'en présenter les grandes lignes sous la signature du Père Heckel.

°°°

Pour compléter ce numéro nous avons voulu quelques courts textes d'actualité nationale et internationale. A la première se rattache le discours du Président de la République à l'ouverture de la réunion tripartite, le 19 juin 1975;

à la seconde, polarisée par l'Année Internationale de la femme, un message de la Secrétaire Générale de l'A.I.F., à la veille de la Conférence de Mexico et une réflexion empruntée à "La vie catholique" et signée A. Sève, sur un avenir que chacun a le droit de construire à la mesure des ressources de son imagination.

Un courrier des lecteurs achève le numéro. Ce courrier nous sera sans doute des réactions d'autres lecteurs.

ooo

Nous tenons à remercier nos abonnés de l'étranger qui ont répondu à l'appel que nous leur adressions pour le renouvellement de leur abonnement. Leur soutien est une des conditions de l'autonomie financière et de la survie de "Dialgue".

Discours du Président Habyarimana

à l'ouverture de la réunion tripartite.

Citoyen Commissaire d'Etat aux Affaires Etrangères et à la Coopération Internationale du Zaïre,
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Burundi,
Distingués Délégués,

Il est réjouissant, pour le Président de la République Rwandaise, d'avoir le plaisir et l'avantage de souhaiter la bienvenue aux éminents représentants des Républiques Soeurs du Zaïre et du Burundi ainsi qu'aux délégations qui les accompagnent. Sa joie est d'autant plus profonde que votre présence à KIGALI témoigne du renouveau de confiance et de vitalité des relations d'entente et de coopération qui tissent l'amitié retrouvée grâce au concours dynamique de la Ile République.

Citoyen Commissaire d'Etat,
Monsieur le Ministre,

Lorsqu'à BUKAVU vous avez dernièrement décidé de fixer à KIGALI le siège du Comité Permanent de Coordination de la Tripartite et d'en confier la Présidence au Rwanda, notre pays a mesuré et apprécié l'honneur et la confiance que vous avez voulu lui témoigner. Nous vous prions, au nom du Gouvernement et du peuple Rwandais, de trouver ici l'expression de notre haute estime et de nos sincères remerciements.

Notre délégation avait en effet émis le vœu que la rencontre de BUKAVU fut une étape déterminante dans le processus de renforcement de notre action, visant à consolider l'entente et l'amitié entre nos pays, par l'institutionnalisation sûre et objective de nos options fondamentales, socio-économiques d'abord, et politiques ensuite. Ce vœu s'est réalisé puisque cette rencontre historique a permis de concevoir et de mettre sur pied un cadre institutionnel de la Tripartite, dénommé "Communauté Economique des Pays des Grands Lacs". Elle a également donné lieu à l'approbation d'un projet de Convention Générale de Coopération Economique, Technique, Scientifique et Culturelle entre nos trois pays.

Il s'agit là d'une étape décisive pour la concrétisation de la volonté commune des trois pays de "créer une unité plus vaste qui transcende les particularités nationales et renforce la compréhension entre nos Etats, afin de répondre aux profondes aspirations de nos populations, à la consolidation d'une fraternité et d'une solidarité intégrée dans les domaines économique, technique, financier et culturel".

Si la réunion tripartite de EUKAVU a revêtu une grande importance pour avoir émis ou rappelé un certain nombre de principes directeurs et créé un Organe de Coordination qui est justement le Comité Permanent de Coordination de la Tripartite, il est également permis de dire que les présentes assises de Kigali constituent un autre pas décisif dans la longue série de nos réunions. En effet, c'est de cette réunion, et c'est là sa mission, que seront mises au point les propositions définitives à soumettre à l'examen des instances supérieures.

Citoyen Commissaire d'Etat,
Monsieur le Ministre,
Camarades Membres du Comité pour la Paix et l'Unité Nationale, Messieurs les Ministres,
Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,
Messieurs, Messieurs,

Nos peuples attendent de nous des résultats concrets qui soient de nature à représenter pour eux une autre source de développement et de mieux-être, auxquels ils aspirent.

Quand nous déployons tous les efforts pour parvenir à une coopération régionale qui transcende et englobe les trois pays et reste ouverte à d'autres Etats, c'est parce que nous sommes persuadés que l'union de nos potentialités et de nos efforts est un facteur favorable au développement économique et socio-culturel de tous les partenaires. Il a été en effet, suffisamment démontré que dans de grands espaces économiques, des industries se développent plus facilement, grâce à l'existence de matières premières suffisantes, à la possibilité de transport, à des sources d'énergie, à la main-d'œuvre abondante et, surtout, à l'accroissement du revenu et donc du pouvoir d'achat des populations concernées.

Comme vous le savez, de nos jours, plusieurs industries, pour être viables et rentables, exigent une capacité minimum de production. Malheureusement, ce minimum dépasse souvent la capacité d'absorption de plusieurs pays en voie de développement, compte tenu de l'exiguité qui est due souvent à la petitesse de leur population et à l'insuffisance de leur revenu monétaire. La coopération inter-étatique au sein d'une même entité macro-économique permet, lorsqu'elle est bien conçue, d'apporter une solution judicieuse à ces problèmes.

Lorsque les Responsables des trois pays ont décidé de créer une entité au sein de laquelle sera organisée la coopération aussi bien économique, sociale que culturelle entre nos trois pays, ils étaient arrivés à la conclusion que tel était le souhait de leurs peuples et que c'était également là leur intérêt.

Le projet de Convention portant création de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs que vous avez à étudier et à soumettre aux Chefs d'Etat à leur prochaine réunion constituera un pas décisif vers la réalisation des objectifs de coopération dans la paix, l'égalité et le respect de nos intérêts mutuels.

Face à de tels choix, nous devons réussir. Pour cela, il faut rapidement passer au stade des décisions et des réalisations concrètes. C'est parce que le processus de coopération demande du temps pour progresser, parce que les fruits de nos efforts ne peuvent mûrir dans l'immédiat, que la nécessité d'un départ rapide est impérieuse. Ceci est d'autant plus urgent qu'au moment où se créent un peu partout en Afrique des ensembles économiques, nos trois pays ne peuvent rester les bras croisés.

Pour Notre part, connaissant les sentiments qui animent nos peuples, Nous sommes persuadé que le travail de nos experts rencontrera l'accord de vos assemblées et qu'ainsi la coopération que Nous appelons de tous Nos vœux pourra devenir une réalité agissante pour le plus grand profit de nos peuples respectifs.

Nous pensons que, pour arriver à organiser notre coopération avec des chances de réussite, il est indispensable de mettre sur pied tout un ensemble de mécanismes institutionnels adéquats. Il est ainsi nécessaire que la sécurité et la tranquillité règnent entre nos frontières respectives. Chacun sait en effet, que dans des situations tendues, l'attention de la population est détournée des activités utiles et dans ce cas, la coopération se trouve également handicapée. C'est pourquoi, dans le cadre de notre Tripartite, nous devons d'abord et avant tout assurer la sécurité de nos populations en veillant à ce qu'aucun élément ne vienne troubler l'ordre et la tranquillité qui règnent à nos frontières.

Dans ce domaine, les mouvements et les agissements de certains éléments ont souvent, dans le passé, constitué un sujet de discord et de perturbation de notre sécurité. Nous devons à cet effet veiller à ce que ces agents subversifs et parasites sur les plans politique et économique n'utilisent

pas à tour de rôle l'un de nos trois pays comme tremplin pour se livrer à leurs sounnoises activités au détriment de l'un de ses partenaires.

Il est heureux que nos trois pays se soient déjà mis d'accord pour que tout élément déclaré indésirable dans un pays de la Tripartite le soit également dans les deux autres.

Un autre problème qui doit trouver une solution définitive dans le cadre de la Tripartite est celui des réfugiés. Pour éviter qu'ils ne puissent troubler la sécurité entre les pays limitrophes, il a été également décidé qu'il fallait les installer loin de la frontière de leur pays d'origine.

Les experts des trois pays devraient d'ailleurs se pencher plus sérieusement sur le problème des réfugiés afin que leur situation ne soit plus un sujet permanent d'inquiétude pour leur pays d'origine.

Dans l'un comme dans l'autre cas, il faut rapidement prendre les dispositions nécessaires afin que la volonté de nos peuples de vivre en paix soit traduite dans les faits. Le Gouvernement Rwandais, en ce qui le concerne, est déterminé à ne ménager aucun effort pour que ces mesures soient concrétisées dans la réalité quotidienne, car la Ile République a fait des relations de bon voisinage, une constante de sa politique africaine. Nous savons, et Nous Nous réjouissons, que les mêmes sentiments animent si heureusement nos deux collègues et frères les Présidents du Zaïre et du Burundi, leurs Excellences le Général de Corps d'Armée MOHUTU SESE SEKO KUKU NGHEMU WA ZAIEMGA et le Lieutenant-Général Michel MICOMBERO.

Monsieur le Ministre,
Citoyen Commissaire d'Etat,
Distingués Délégués,

La sécurité et la tranquillité de nos populations étant garanties, nous pouvons aller de l'avant, pour arriver à des résultats concrets et positifs. Si nous voulons que notre coopération soit solide, nous devons lui construire au départ des bases également solides et réalistes.

Les présentes assises doivent donc donner des orientations claires qui permettent aux services techniques de nos pays de traduire rapidement dans les faits, la volonté déjà clairement et solennellement exprimée de trouver des moyens pratiques pour faciliter la circulation des personnes et de leurs biens à l'intérieur de nos trois Etats, ainsi que de permettre à nos populations de procéder à des échanges commerciaux frontaliers selon les possibilités de chaque pays et en utilisant la monnaie nationale.

Pour faciliter de tels mouvements et de tels échanges, Nous pensons que le moment est venu pour les trois Banques d'émission d'exécuter les instructions des Chefs d'Etat des trois pays qui ont déjà décidé que les populations frontalières pouvaient se procurer des marchandises avec leur monnaie nationale. Il est dès lors impérieux que les bureaux de change frontaliers puissent fonctionner rapidement aux endroits préalablement convenus entre les trois institutions monétaires et en tenant compte des critères de la nécessité et d'efficacité.

Mais l'ouverture des bureaux de change frontaliers ne peut constituer une fin en soi. Elle représente au contraire un premier pas vers l'ouverture de nos marchés respectifs à nos populations désireuses d'échanger le fruit de leur activité économique au sein de la future "Communauté Economique des Pays des Grands Lacs".

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de prendre des mesures adéquates qui constituent des préalables pour arriver à mettre sur pied une telle Organisation. Nous attendons de cette Conférence l'élaboration de propositions précises à soumettre à la sanction des Chefs d'Etat, afin que la circulation et les échanges entre nos populations soient institutionnalisés. Dans ce domaine, Nous sommes convaincu de la nécessité de codifier et de mettre en pratique notre coopération douanière, notamment par la suppression des barrières artificielles qui, au demeurant, ne correspondent à aucune réalité ni historique ni géographique. Nos experts et techniciens devront nous proposer les modalités pratiques d'y parvenir. Nous pensons notamment à la nécessité d'une politique d'harmonisation économique au sein de la Communauté, de telle manière que notre coopération soit mutuellement avantageuse.

De même, pour mieux suivre l'évolution des problèmes inhérents à toute coopération, les responsables à divers échelons devront se réunir régulièrement pour y trouver des solutions appropriées.

Dans ce domaine, les autorités frontalières ont un rôle important à jouer et devront se rencontrer pour se concerter fréquemment afin d'améliorer sans cesse les relations de bon voisinage qui existent si heureusement entre nos trois pays.

Citoyen Commissaire d'Etat,
Monsieur le Ministre,

Tels sont les quelques points que Nous avons l'honneur de livrer à votre réflexion.

Nous sommes persuadé qu'en les examinant en détail dans le cadre des présentes assises, vous arriverez à leur donner non seulement une forme juridique mais aussi et surtout un

contenu pratique qui soit conforme à la volonté de nos trois pays d'organiser leur coopération au sein d'une unité plus vaste qui transcende les particularités nationales.

Nous vous renouvelons Nos souhaits de bienvenue.

Nous savons que Nos services ne ménageront aucun effort pour que votre séjour à KIGALI soit le plus agréable et le plus fructueux possible. Si une lacune quelconque entachait Notre souhait, elle n'aura été due qu'aux limites de nos moyens. Nous vous offrons ce que nous avons de plus cher : notre chaude amitié, à vous-mêmes, à vos populations respectives et à nos collègues et frères KOBUTU SESE SEKO KUKU NGBENDU WA ZABANGA et Michel MICOMBERO, que vous représentez si dignement.

Vive la Coopération entre les peuples,

Vive l'Unité Africaine.

« Le Dieu de nos pères »

Note de la Rédaction

Nous avons reçu, avec une vive gratitude, le texte ci-après de Monseigneur Bigirimwami, évêque honoraire de Nyundo.

Communiqué, suivant la coutume, aux membres du Comité, le texte a paru à certains un peu long et difficile à comprendre pour qui n'a pas lu le livre de Muzungu, "Le Dieu de nos Pères"; d'autres ont pensé que le genre littéraire pourrait dérouter le lecteur par son déconu, son caractère familier et les notations personnelles. D'autres enfin, tout en regrettant de n'avoir pas lu le livre de Muzungu, ont trouvé le texte passionnant. Tous souhaitent des réactions à sa publication.

En fin de compte, le Comité a décidé, sans plus tarder, de mettre le texte sous les yeux des lecteurs, à l'occasion du jubilé de 75 ans de l'Eglise du Rwanda.

Une première série de réactions est publiée ici-même, à la suite du texte de Monseigneur Bigirimwami. Elles viennent du Père Nthombi, particulièrement concerné par le texte.

Il avait présenté le livre de Muzungu dans le No 48 de "Dialogue", pages 53 et suivantes.

Nous prions le lecteur de bien vouloir s'y référer préalablement à la lecture du texte ci-après.

Et nous accueillerons avec plaisir de nouvelles réactions.

I. INTRODUCTION : DU CHOC DES IDEES JAILLIT LA LUMIERE

Premier choc est le livre du Père MUZUNGU, O.F. : "LE DIEU DE NOS PERES".

Deuxième choc est l'article du Père NTHOMBI, P.B. : "RESERVES ET QUESTIONS", dans la revue "Dialogue".

Puisions-nous profiter de leur lumière pour connaître et comprendre enfin "IMANA des Rwandais". Pour bien comprendre cet article, le lecteur est prié d'avoir devant les yeux le livre de Muzungu et l'article de Nthombi.

Au Rwanda, qui ne connaît pas les Pères Nthombi, Domini-que, de nationalité belge et Muzungu, Bernardin, de nationalité rwandaise, du moins par leurs écrits !

Si je connais un peu les deux Pères, je les vois prêtres, Messagers de la Bonne Nouvelle, qui ne se contentent pas tant d'annoncer aux Rwandais un nouvel Evangile que "de découvrir la présence cachée du Christ à l'oeuvre dans une autre Religion; que de reconnaître que la présence du Christ a été pré-sentée par son Esprit dans chaque Religion depuis le commencement du monde". (Orifith, moine bénédictin en Inde).

"On peut dire que c'est la première fois, du moins pour le Rwanda, et à ma connaissance, qu'une étude aussi ample et aussi serrée est consacrée à la croyance traditionnelle rwandaise en "IMANA" (Nthombi). Merci Muzungu."

Muzungu a eu la bonté de me faire parvenir son livre en y ajoutant ces mots : "En hommage filial de l'auteur". Avec beaucoup de joie et beaucoup d'intérêt, j'ai lu le livre. Avec beaucoup d'intérêt, car depuis de longues années je m'applique à la connaissance de la Religion traditionnelle rwandaise. J'ai beaucoup apprécié la présentation du volume I, sur les "Sources de la Religion traditionnelle du Rwanda et du Burundi", sur Imana.

J'ai lu le livre avec attention, dis-je, pour avoir remarqué que Muzungu n'a trouvé qu'un seul nom dans les registres paroissiaux de Zaza "BUREMANIMANA", alors que j'ai connu un certain EUGENIMANA Innocent, qui a été baptisé certes avant 1940. Il était grand ami de mon papa.

Quatre mois plus tard après la réception du livre de Muzungu, je lisais l'article de Nthomb paru dans "Dialogue" No 48 Janvier-Mars 1975. Nthomb m'a donné l'impression qu'il n'avait pas éprouvé la même satisfaction que moi en lisant Muzungu. Pour bien comprendre Nthomb, j'ai relu le livre de Muzungu.

Je ne doute pas que Nthomb parle au nom de plusieurs autres qui s'intéressent à la croyance rwandaise en Imana, et qui se posent la même question avec lui. "Qu'est-ce que Imana dans la pensée du Munyarwanda ? Croit-il en un seul et unique Imana ? Ou croit-il en d'autres Imana ?"

1. Les premiers missionnaires catholiques arrivés au Rwanda en 1900, se sont posé la même question. Pour eux, la réponse fut simple et facile, celle de rejeter le mot équivoque de "Imana", pour le remplacer par "MUNGU" mot étranger et incompréhensible. Ainsi les Missionnaires catholiques, dans l'enseignement chrétien et les prières liturgiques, ont adapté le mot Mungu, ayant soin de ne pas dire Imana.

Il y a lieu de croire que la mauvaise traduction en français, fautive et téméraire, de "KUGIRA IMANA", par "Avoir de la chance" a été inventée par les mêmes missionnaires.

Mieux vaut tard que jamais. Désormais "Kugira Imana" doit garder son sens littéral "Avoir Dieu". Muzungu l'affirme dans ces termes : "Dans notre culture, la chance n'est pas l'effet d'un pur hasard, mais bien un effet providentiel d'Imana. Tandis que dans le sens de "chance" se dit "Kugira amahirwe" (Le Dieu de nos pères, page 28 en note 74).

Il y a 30 ans à peine que timidement nous osions dire Imana, non Mungu et que Imana est supporté dans nos sermons et dans nos catéchismes. En attendant, ad libitum, nous avons Mungu, et Imana. Jusques à quand ?

2. Esprit et Ame

Je fais remarquer que les Rwandais et les Burundi ont les esprits purs, c'est-à-dire les êtres vivants désincarnés, incorporels. Nombreux pays africains connaissent et distinguent "âme et esprit". Les Mongoles, par exemple, ont BEKALI = âmes, et BILIMA = génies, esprits purs créés par l'Etre suprême "NYAKOMBA" qui demeurent dans les tourbillons, les fêlées, les sources, dans tout ce qui frappe l'imagination ou dans tout ce qui paraît plus ou moins mystérieux. Les Bilima sont puissants et opèrent des merveilles.

Nos vénérés premiers Missionnaires devant prêcher l'Evangile qui fait croire en Dieu pur Esprit et en des anges (bons et rebelles), également purs esprits, ont introduit dans le langage chrétien le mot : "ROHO". Ils ont refusé l'usage du mot umunzimu qui traduirait bien l'âme après la séparation de son corps par la mort. "Mungu ni iki ? Mungu ni Roho nese... Abama-leyika ni iki ? Ni Roho nese... belemwe n'Imana. Umuntu icyo amaze ariya amaze ate ? Roho ye icyo amaze ariya...". (Qu'est-ce que Dieu ? Dieu est un esprit pur... Que sont les anges ? Ce sont des esprits purs... créés par Dieu. Que devient l'homme après sa mort ? Son âme va au lieu qui convient...) (1)

Les Missionnaires protestants plus proches du langage rwandais ont traduit "pur esprit" par "UMUKA". Dieu est pur esprit. Imana ni UMUKA. Saint Esprit : UMUKA WERA. Ils traduisent âme par umunzimu, et saint par uwera, les catholiques par mutagatifu.

Avons nous que nous ne sommes pas encore satisfaits avec ces diverses traductions quand nous voulons exprimer les mots : "esprit, âme et saint".

3. Imana

Définition : Dieu, d'après la définition du Petit Larousse, est le principe d'explication de la création et de la conservation de l'univers, ou encore : Dieu est l'Etre supérieur à l'homme chargé de certaines attributions dans l'univers.

Sans hésitation, je traduis en rwandais Dieu par Imana. Pour moi, le terme Imana ne donne aucune équivoque. Demandez aux Rwandais authentiques : "Imana ni iki ? Qu'est-ce que Dieu ?"

Réponse : Imana ni Imana nyine = Dieu est Dieu, dans la même idée que Saint Augustin : Deus comprehensus non est Deus : Dieu compris n'est pas Dieu. Ego sum qui sum. (Je suis qui je suis).

Question : Imana iba hehe ? Où est Dieu. Réponse : Banza umbwire aho Imana itaba : Dis-moi d'abord où Dieu n'est pas.

Question : Imana bayikorera iki ? Que peut-on faire pour Dieu ?

Réponse : Imana nta cyo ibuze = A Dieu rien ne manque.

Dieu n'admet pas d'autres dieux que lui seul. Les Rwandais n'ont jamais admis dans leur Religion le polythéisme sous aucune forme.

4. Le culte à Imana

- a) Les Banyarwanda et les Barundi sont monothéistes 100 %, même si dans leur langage, certaines phrases et expressions sont vagues et équivoques. Leur culte consiste à mettre toute leur confiance en Imana et à dépendre totalement d'Imana. Il est plus profond à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- b) Les Rwandais authentiques n'admettent ni médiateur, ni intermédiaire, ni interprète entre eux et Imana. Les Rwandais dépendent totalement d'Imana et reçoivent tout directement d'Imana.
- c) Les Rwandais croient à la coopération et à la collaboration de Imana avec les hommes : Imana irafasha = aide-toi et Dieu t'aidera.
- d) Les Rwandais authentiques savent et croient que Imana-Dieu n'est pas l'auteur du mal. Ils n'admettent même pas la subtilité philosophique qui distingue volonté et permission. Dire aux Rwandais : "Je permets mais je ne veux pas", n'a pas de sens. Ils répondent : Si tu ne veux pas, empêche-le.
- e) Imana n'est pas Juge, il est Juste.
De plus, les Rwandais n'ont pas eu l'idée que Iyanguwe, Abazimu (2) Abapfumu (devine) les hommes (abarokzi = empoisonneurs, abashitsi = bannisseurs d'esprits) soient intermédiaires ou médiateurs ou interprètes entre Imana et les hommes, pour implorer Imana en leur faveur ou en faveur des autres.
- f) Les Rwandais authentiques sont convaincus que le destin de leur bonheur est fixé par Imana pour ne plus y revenir.
Seuls les ennemis, les "abazimu" (voir note 2) ou d'autres forces invisibles, et les hommes peuvent troubler et empêcher leur bonheur et les bienfaits de l'Imana.
Imana n'est pas Juge, ou une sorte de Magistrat chargé de rendre la justice dans un différend quelconque; il ne rend pas le jugement suivant la sentence d'un tribunal. Sans doute Imana fait justice en rendant à chacun ce qui lui est dû. La justice de l'Imana qui rend à chacun ce qui lui est dû selon les Rwandais est la "justice immanente" qui réunit du cours naturel des choses et qui se manifeste un jour ou l'autre (Le Petit Larousse). Pour les chrétiens : "Dieu est Récompensateur de ses dons dans ses saints" (St Augustin) Partout où Muzungu veut que Imana soit Juge, j'entends la justice immanente et non Imana Magistrat. Il y a une grande différence entre être juste et être juge et vice-versa.

5. Umuzimu-Abazimu

Les Banyarwanda et les Barundi croient fermement à la survivance de l'âme après la séparation du corps, à la mort. Non seulement ils ont le souvenir de leurs morts, mais la conviction de leur présence réelle au milieu d'eux et parmi eux. Néanmoins le sort réservé aux âmes, dans le monde invisible, est inconnu, plutôt mal connu. Ajoutons en outre que nous n'avons pas les mots : âme de l'homme encore en vie. Nous disons : "umuntu muzima, homme qui vit; aite ubwenge, agira umuntu. Il a l'intelligence et il a la volonté, la conscience." C'est seulement après la mort que nous disons umuzimu, abazimu (du verbe kuzima : s'éveiller, ou du mot akuzimu : âme, profondeur).

Imana n'est pas l'auteur du mal, ai-je dit plus haut. Cependant, les Rwandais anciens n'ont pas manqué de se poser la question suivante : "Qui est l'auteur du mal ?" Ils ont trouvé et cru que les puissances invisibles et visibles sont les causes du mal, selon les Paroles de St Paul : "Ce n'est pas contre les adversaires de la chair et du sang que nous avons à lutter, mais aussi contre les principautés, contre les puissances, contre les régisseurs de ce monde de ténébre, contre les esprits du mal qui habitent dans les espaces célestes." (Eph. 6, 2)

Les Rwandais ont imaginé que leurs principaux adversaires invisibles étaient les Bazimu. Aussi le culte des Bazimu est connu et pratiqué partout dans le Rwanda. D'autres puissances invisibles sont les pluies, les orages, la foudre. Pour ces derniers, les Rwandais ont des pratiques pour se défendre contre eux, mieux pour s'en protéger. (Voir Imihango 2ème édition, pages 11 et 175).

Quant aux adversaires visibles, les Rwandais croient aux maléfices pratiqués pour nuire aux hommes et aux animaux domestiques : Abarokzi (empoisonneurs, envoûteurs), cherokés et décoverts ou conjurés par les Abapfumu (devins), Abashitsi (bannisseurs), Abakulikizi, (détecteurs), Abagangahuzi (exorcistes), etc... (objet des études ultérieures) Voir Imihango, pages 168 et 175, seconde édition).

Je tiens à rappeler une fois de plus, que les dites puissances visibles et invisibles n'ont aucun rapport avec Imana. Les Bazimu, Abarokzi (empoisonneurs), Abapfumu (devins), etc... agissent en leur propre nom.

6. La morale traditionnelle rwandaise

Revenons d'abord à l'Apôtre des Gentils : "Les païens qui n'ont pas la loi, font naturellement ce que prescrit la loi; ils ont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour

eux-mêmes. Ils montrent que l'oeuvre de la loi est écrite dans leurs coeurs, leur conscience en rendant témoignage et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour". (Rom. 2, 14)

La loi naturelle écrite dans le coeur de chaque homme, par conséquent dans le coeur de chaque Rwandais, a été concrétisée par l'application des principes qui régissent la vie régulière familiale, sociale, religieuse et politique. L'homme qui veut vivre selon sa nature d'animal raisonnable et social, se doit de pratiquer une cohabitation pacifique entre individus, le respect de soi-même et de ses semblables, le respect des animaux, des oiseaux, des choses et des lieux.

7. Le Décalogue

Me référant au Décalogue juif et chrétien, je le divise en trois parties :

a) 1er - 2e - 3e commandements sur la première table donnée à Moïse sur le Sinaï. (Ex. 32, 15)

Ils sont inconnus de nos ancêtres. (Ils ont eu l'idée de "Iyumuweyu" = Dimanche. Mais en quoi consiste-t-il ? Pour qui ? "Uwumura ku mwami ntabaho, aratangira agapfa, nkan-swe uwacumura ku Mana : Celui qui méprise le roi est tous-jours condamné à mort, à fortiori celui qui méprise Imana." Les Rwandais et les habitants d'Afrique noire, tous monarchistes, ont exclu l'idée du péché contre Dieu. Passons en revue les péchés contre Dieu.

Péchés contre le 1er commandement d'après Noldin (3)

Superstition, idolâtrie, divination, vaine observance, magie et maléfices (tout cela "ope daemumu" (par l'oeuvre des démons) inconnus au Rwanda; tentation de Dieu, sacrilège, simonie.

Péchés contre le 2e commandement

Blasphème, malédiction, vœu, serment. (4)

Péchés contre le 3e commandement

Ils concernent : la sanctification des fêtes, la participation à la messe, les travaux défendus.

Je réaffirme ici que les anciens Rwandais n'ont pas péché contre les trois commandements du Décalogue, parce que non seulement inconnus par eux, mais imaginables.

Je cite l'heureux témoignage de Rothomb : "Racon d'une philosophie trop "logique" de la transcendence divine, l'invulnérabilité du Tout Puissant l'empêche d'être réellement touché et concerné par l'offense volontaire de l'homme. Ne dit-on pas : Mwaka urugaga Imana (personne n'empoisonne Dieu).

Qui oserait empoisonner Dieu ? (Un Humanisme africain, p. 105) Non seulement parce que Imana ne peut être offensé, mais parce que l'homme ne peut oser l'offenser.

Admettons que les chrétiens Rwandais qui scientement et volontairement s'adonnent au kuvagura (consulter le devin), kuvagura (pratiquer la divination), guterekera (offrir aux défunts), kubandwa (consécration de soi à Lyangombe), etc. pêchent contre les vertus théologiques : foi, espérance et charité, parce que Chrétiens. Quel péché in se ?

b) 4e - 5e - 6e - 7e - 8e commandements : (deuxième table donnée à Moïse sur le mont Sinaï, concernant le prochain) : sont connus par les Rwandais.

c) 9e et 10e commandements sont inconnus chez les Rwandais, partant du principe : Mubashatse (je l'ai voulu), nabyituye (je l'ai désiré), mais sinahikoze (je n'ai pas agi en conséquence). Dans ce cas, il n'y a pas de péché.

Je répète volontiers que les Rwandais ayant la loi écrite dans leurs coeurs, ont connu le péché et ils ont eu le sens ou la conscience du péché contre les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e commandements. Aussi dès ici-bas, les hommes fidèles à la loi naturelle sont récompensés et les hommes infidèles sont punis par la Justice immanente.

Les premiers ont l'apaisement de leur conscience et les seconds ont le remords de leur conscience, d'après l'adage "umwata irashyira igihemu ntigishyira" = le temps de la famine passe, mais l'infidélité (pour avoir commis le vol ou le meurtre pour se sauver de la famine) ne passe pas.

De plus la tradition rwandaise, après jugement fait par le tribunal public, exigeait la punition des pécheurs et criminels. Ainsi les enfants et les parents infidèles à leur devoir de l'harmonie familiale, étaient bannis du sein de la famille et du clan, le meurtrier était purgé par la vendetta, les voleurs, les filles-mères étaient bannis ou tués, etc. (lire Deut. 22, 22 : Tu ôteras ainsi le mal du peuple d'Israël.

8. Imihango (rites) - Imigango (observances) - Imiziro (interdits).

Pour l'observation de la loi naturelle, pour la bonne harmonie et pour la pacifique cohabitation dans la solidarité entre individus vivants, et des vivants avec les défunts, les anciens Rwandais ont conçu le Code intitulé : Imihango (rites), Imigango (observances), Imiziro (interdits).

Le code basé sur la loi naturelle d'Imana contient les lois, les décrets jusqu'aux moindres prescriptions. Les Imihango (rites), et les Imiziro (interdits) sont des "risques" pour s'attirer le bonheur ou le malheur si on en tient compte

kiowa n'imana (que tu sois tué par l'imana) qui ne t'a pas été d'ailleurs favorable dans le kunagura (divination). A-vec quel soin et sentiment religieux le mupfumu (devin) donnait et imposait l'imana yeye (l'imana favorable) à son client. La formule suivante est riche et significative.

Le client tend les deux mains. Le devin lui dit : "Akira imana yeye mu byanza byawe, ibiganza uganza abanzi n'abarizi: Regets dans tes mains le dieu favorable pour toi, par tes mains tu vaincs tes ennemis et tes empoisonneurs."

Le devin fait toucher l'imana yeye au front du client, en disant : "Uwera inkwa n'ingabo" Tu es maître, tu es des vaches et des serviteurs. "A la poitrine : "Uwera imana mu gutuza na yo letuza mu Rwanda. Porte imana sur ta poitrine et lui de te porter (faire vivre) dans le Rwanda." A l'épaule droite : "Umusumba usumba abanzi n'abarizi. Tu es supérieur aux ennemis et aux empoisonneurs." A l'épaule gauche : "Akabega akabegera abakeba. Tu es du superflu pour donner même aux personnes non chrétiennes." J'ai pensé au signe de la croix fait par les chrétiens. Lire Lévit. 10, 14-16.

A ce propos, la légende rwandaise dit qu'un murundi venu pour kunagura (consulter le devin) réussit à avoir imana yeye (un imana favorable). Le devin le lui présenta. Le murundi tout heureux, l'avalala (ne sachant pas qu'il fallait le porter sur la poitrine). Le devin stupéfait lui dit : "Qu'est-ce que tu viens de faire ?" Le murundi répondit : "Imana yeye ni 1-kugirye mu nda = imana blanc (bon, favorable) est celui qui est dans le ventre, dans le murima (coeur), non seulement à l'extérieur." J'ai pensé au chrétien qui, en état de grâce, reçoit la Sainte Eucharistie, son Dieu Bon miséricordieux.

d) Que l'expression : Nagize imana, wagize imana, yagize imana, twagize imana, mugize imana, bagize imana, (j'ai eu imana, tu as eu... il a eu... etc.) n'a pas d'équivalent dans le langage authentique rwandais. Le Rwandais s'exprime ainsi veut dire, qu'il a échappé à un accident, qui aurait pu être fatal, si imana l'avait abandonné à lui-même. Nagize imana est différent de "urakagira imana". On ne dit jamais : Makagira imana (que j'aie imana) sans doute parce qu'on le porte sur soi. Voir plus loin l'expression : Urakagira imana.

II. LE DIEU DE NOS PERES

Mes réserves et questions à Muzungu - 11.

Je félicite le Père Muzungu qui publie son livre "Le Dieu de nos pères", au moment où un ouragan de l'authenticité et du retour aux sources passe sur l'Afrique entière. Il m'aide à compléter mes recherches sur la croyance rwandaise, et il me donne l'occasion tant souhaitée de dire ce que je pense et

ce que je crois sur la Religion traditionnelle rwandaise. En même temps, je réponds à son souhait puisqu'il espère que son effort mérite les réactions de critiques constructives.

J'avoue que si le Père Ntshomb n'avait pas réagi franchement et fortement par ses critiques constructives du livre de Muzungu, je n'aurais pas pris la plume pour réagir à mon tour franchement et fortement, ici contre Muzungu, là contre Ntshomb.

Sans doute, Muzungu aura répondu à Ntshomb. A la demande de celui-ci, qui veut savoir ce que je pense sur ses réserves et ses questions, je me décide.

A la page III : Cher Muzungu, je te prie d'admettre que tu as subi l'influence de la culture occidentale au moins à 30 %. Je vais te le signaler plus loin. Un autre baryta ubwoko disent les Rwandais = l'éducation ou la formation est supérieure à la naissance. J'en sais quelque chose, pour avoir quitté mon milieu familial à 9 ans sans plus y retourner.

A la page VIII : Je marque mon accord total sur ceci : "Les messagers de l'Evangile qui malheureusement n'ont pas toujours pris en considération la croyance monothéiste... sous peine de courir le risque d'une juxtaposition de deux religions" (Imana et Mungu).

Ceci est resté vrai pendant 75 ans de l'Evangélisation du Rwanda et peut-être aujourd'hui plus que jamais devant le réveil de la conscience de l'Authenticité africaine. Les néophytes devenus adultes, s'interrogent sur la Religion traditionnelle et la Religion chrétienne.

Le "Corpus" des noms théophores - 12.

Je distingue :

Page 12 :

a) Les noms de Imana : Deus in se Actus purus (Dieu en soi "Acte Pur") : Habarugira, Kiyonzima, Habyakare, Habyambere, Maniraho, Iliyavuze.

b) Les noms d'Imana dans ses attributs : Bizimana, Mivibizi (omniscent), Iyamuremye (créateur), Nivyitegeka (maître), Ngenahimana, Hagenimana, (Providence), etc..., etc...

c) Imana témoiné par analogie, figure, symbole, énigme : Sibomana, Siboniyi, Nkwigize, etc... Voir traduction pages 13 et 55.

De même dans les proverbes, légendes, fables, poèmes = Imana ni Imana (Imana est Imana) ne cherchons pas midi à quatorze heures.

A la page 39 :

Passons en revue quelques noms théophores cités dans "Le Dieu de nos pères" sur Imana Juge.

Ihorihozo : No 36 : Imana venge sans faire de bruit - Imana libère (présent habituel non actuel) inoze = "Imana ne change pas".

Quand Muzungu écrit : idée de base : "Imana est Juge de la conduite humaine et punit le coupable sans coup férir", il force et traduit mal la pensée rwandaise. Voir No 4 sub p)

Nyiriziki

: No 58 "Qu'est-ce que j'ai fait à Imana?"

Le Rwandais s'interroge : "Qu'ai-je fait à Imana?" (pour que je ne sois pas aussi riche que M.N.) ne suppose pas une faute commise ou une fidélité envers Dieu. Ici le Rwandais voyant ses semblables plus favorisés que lui par le sort de leur existence, s'écrie : "Pourquoi eux et pas moi, Mana?" I Rwanda ?" De par ailleurs le Rwandais connaît "Ntibabose (kimwe) = Imana ne donne pas à tous la même chose. Ou encore : "Imana iraguhura ntimugura, icyo muguze iraguhenda" = Imana vous donne gratuitement, ne marchandez pas avec lui; c'est dire qu'il ne s'agit pas ici de Imana Juge qui punit, mais de Imana Providence.

Itayonayizike : No 99 ("Je ne lui ai rien fait") - idem No 58 ci-dessus.

Ntiyambura

: ("Imana ne s'approprie pas les biens d'autrui") (Barundi) : No 119 = Je ne crois pas que les Barundi aient pensé d'Imana qu'il puisse être injuste en rapport avec les voleurs. Idée de base : les Barundi veulent dire : Imana est Tout Bon = ni nziza (= il est bon).

Shyirahaye : No 130 ("Conforme-toi à Imana") Idée de base : Ni ari Imana : Dieu est seul maître, non Juge.

Page 39, No 12

Imana Omniscient : à "Bizimana" (cela c'est Dieu qui le sait), ajoutons Bugenimana (la succession jour - nuit est fixée par Imana), Birolimana (Dieu regarde les choses), Nyiribizi (C'est Imana qui le sait), Nyiribona (c'est Imana qui regarde). Je me contente de ces quelques remarques sur la signification des noms théophores. Remercions Muzungu qui nous fait connaître Imana dans 136 noms théophores.

Chapitre II : La Sémantique des Proverbes - 13.

Page 45 No 137

Je ne retiens que les proverbes de l'attribut "Imana Juge" d'après Muzungu.

Abagiyi imana Imana irabasanga (Ceux qui tiennent conseil, Imana les rejoint). Je ne vois pas ici Imana Juge. Il s'agit de l'union qui fait la force et de Imana Bon qui vient tous jours (justice immanente) au secours des hommes de bonne volonté.

Page 45 No 140

Agasheke k'Imana ntigatwara umwasama (Le petit panier d'Imana n'est pas porté par un "va-bouche-béante"). - Les choses données par Imana sont les plus précieuses. Il ne s'agit pas ici de Imana Juge, mais de Imana tout Bon.

Page 46 No 142

Aho kwishimwa washimwa n'Imana (Mieux vaut être félicité par Imana que par soi-même) : Dieu apprécie mieux le bien que tu fais que tu ne sais t'apprécier. Apprécier quelqu'un et juger quelqu'un n'est pas la même chose.

Page 49 No 155

Imana igusiga nyisanga (Imana t'enduit de beurre lorsque tu t'approches de lui). Attention au mot *igusiga*, avec l'accent court, "dépasser ou courir plus vite" et *igusiga* avec l'accent long = "beurrer ou huiler". Comment Imana peut-il te beurrer avant la rencontre des deux ? Je ne marque pas ici mon accord sur Imana Juge. Ce proverbe répond bien à l'expression rwandaise : "Kwiruka amasiga-Mana" : courir de façon qu'on aille plus vite qu'Imana, se dit de quelqu'un qui court vite, pressé, inquiet, désespéré. Idée de base : Nyiritegeka : Imana seul dispose.

Page 49 No 156

Imana inora inoze : Voir plus loin le nom Ihorihozo.

Page 51 No 162

Imana irafashwe : Aide-toi et le ciel t'aidera, non "Juge".

Page 51 No 164

Imana irahora bakivuye (Imana venge tandis que les ennemis déclament les hauts faits). Imana par la justice immanente venge, punit le meurtrier ou l'hommeicide; abazigiro (= les ennemis), alors prêts à se venger s'en réjouissent et déclament les hauts faits comme si c'étaient eux qui avaient appliqué la loi de la vendetta.

Page 53 No 172

Imana ntigira inzigo (Imana ne garde pas ranonne) = Imana est miséricordieux sans être Juge.

Page 53 No 174

Imana yerekeza umugome aho intorezo ili naho we ngo arayobya uburari (Dieu dirige le méchant où se trouve une hache tandis que lui s'imagina qu'il est en train de désorienter les poursuites) : justice immanente.

Page 53 No 175

Imana y'imbwa ivigaburirira mu nzu (L'Imana d'un chien le nourrit dans sa maison) = Il n'y a qu'aux chiens que Bwana (Mon-sieur) donne la nourriture tout en ne bougeant pas de la maison, ce que Imana ne fait pas pour les hommes : Wambaliza Imana ku ishyamba ikagushya ivu. (Lorsque tu implorés Imana au près de l'âtre, il te couvre de cendres). Justice immanente.

Page 56 No 191

Iyo umunywa ku Mana (loi naturelle) Iyaga ubugeli (amaguru) (Quiconque commet une faute grave, Imana lui coupe les jambes ou écourté sa vie). Justice immanente.

Page 59 No 202

Urulimi rwiza ni murumuna w'imana : comme ci-dessus au No 137 (Une bonne langue est le pûné d'Imana).

Page 59 No 203

Uwagere Imana ku ziko ikagushya ivu : Voir plus haut : Imana y'imbwa No 175.

Page 60 No 210

Imana ibika kure (Dieu pose loin) : Il ne s'agit nullement de la colère d'Imana ni de son jugement. Voir Imana ibura ibura No 156.

Page 62 No 223

Ntawe uwaga Imana (Personne n'empoisonne Imana) Imana est au-dessus de tous les sorciers, par conséquent : l'Etre suprême, puisant, non juge.

Les Corps des Légendes - 14.

Page 70 No 104

Distinguons d'abord les fables et les légendes. (7)

Fables : Récits faux ou imaginaires d'où l'on tire une morale-té.

Légendes : Récits où l'histoire est défigurée par la tradition (le Petit Larousse); c'est-à-dire que Murungu n'a pas fait cette distinction.

Voir les Imbani : NDALIKIZI No 231, RUHUGA No 232, NZATUNGWA

22

No 234, UZAZIRALILINKI No 238, BIRAMPIRE No 244, UMUGORE w'INGURMA No 245, MUGABURUTAMANDI No 246, sont bien indiqués dans "Imbango n'Imigango", 1ère édition (livre écrit par Mgr Bigrumwami, M.D.L.R.) aux pages 9 à 161, suivies des légendes. Aujourd'hui nous avons le livre de 270 Imbani première (fables) et le livre de 67 Ibitekerezo (récits) au Secrétariat du Diocèse de Kyundo.

Les deux volumes sont une mine très riche du témoignage théophore. Pour ce qui concerne les "occurrences de l'attribut Imana-juge", énumérées à la page 122, la réponse reste la même que dans les noms et les proverbes sur Imana juge.

Témoignages divers - 15.

Les formules divinatoires = Kuragura.

Page 125 No 250 : A propos des formules divinatoires, dis-tignons :

- Kuragura par haruspice (sacrifice des animaux et ce qui a rapport avec eux, la graisse et le beurre) - Voir "Imbango" 2ème édition, pages 177 à 202. (Il s'agit du livre de Monsie-gneur Bigrumwami M.D.L.R.)

- Kuragura par sortilège et par maléfice - Voir Imbango pages 203 à 217. Retenons ici cette belle formule qui est sans équivoque : Uwaga Mana y'i Rwanda (symbolisme) useanze Imana (Etre suprême) yarakubabise mu nda. (Ecoute, Imana qui protège le Rwanda, si tu trouves qu'Imana a construit dans ton ventre). Que l'on ne s'y trompe plus quand le Rwandais applique le nom Imana (cause instrumentale) à un animal divinatoire ou à un homme, à un lieu, à un arbre, Imana Etre suprême reste Imana - Voir plus haut No 3 et 4.

Page 126 No 251 : Akira Imana (yeze) urizese mu gituzi na yo igiteza mu Rwanda. (Reçois Imana favorable que tu dois porter sur ta poitrine et qu'à ton tour il te fasse habiter dans le Rwanda). Voir plus haut No 10 sub c).

Formules du culte ancestral - 16.

Page 128 No 252 : N.B. Dans le GUTEREKERA (= culte d'offrande aux abazimu), le nom du muzimu (cf. supra) n'est pas prononcé alors qu'il est connu après le KURAGURA (la consultation divi-native).

De plus dans le Guterakera, la formule de prière, pour apaiser les Basimu exigeants, jaloux et irrités, on ne dit pas : "Uwaga Mana y'i Rwanda", formule parfois adressée aux hommes mais : "Uwaga Nyagasani... ng'iyi Imana nakwereje... seka go-roka" = (Ecoute seigneur... voici l'Imana favorable, ris et apaise-toi).

Urashindira abazimu n'abanzi (= Sauve-moi des âmes (des dé-

23

furts) et de mes ennemis). Urampe kutyara no gutungu (= donne-moi les enfants et la richesse). La prière consiste à leur demander de ne plus mettre obstacle ou empêchement aux dons de l'Imana qui sont toujours gratuits.

AGASANI signifie bénédiction, bonheur, bonté, miséricorde. La formule : Gasani ou Kyagasanu ou Kyi'agasani (= celui qui bénit, qui est heureux, bon, miséricordieux) est très fréquente dans la bouche des Rwandais qui supplient avec insistance.

Je nie absolument ce que Muzungu avance en ces termes : "Gasani k'i Rwanda, expression synonyme de Mana y'i Rwanda" (p. 128) ainsi que je viens de le dire. Je nie également ceci : "Grâce aux noms de Gasani (Seigneur) et Imana (Dieu) qui peuvent signifier par extension toute réalité qui joue le rôle d'intermédiaire entre les hommes et l'Etre suprême". (p. 129) Ainsi dans notre formule, l'ancêtre est honoré du titre divin de "Seigneur" qui protège le Rwanda.

Jamais les Rwandais n'ont eu l'idée d'avoir les bazimu comme intermédiaires entre eux et l'Imana. De plus, les Bazimu n'ont aucun rôle à jouer dans la protection du Rwanda, sinon dans la protection qui consiste à ne pas nuire aux membres survivants de la famille ou du clan. - Voir Imihango y'o GUTEREKERA, 2ème édition : Uko BATEKEREKA, pages 220 à 224 (Il s'agit du livre de Mgr Bagirumwami N.D.I.R.).

Le culte des Imandwa = Kubandwa (8) - 17.

Lyangombe est sans doute le roi de tous les autres Imandwa pour ne pas dire de tous les Bazimu.

La prière à Lyangombe, c'est-à-dire le Kubandwa, se fait en deux étapes : Kwature (initiation) et Gushubiraho (consécration).

Le Kubandwa est le culte pour se faire imandwa une fois pour toutes, se faisant "umwana" (fils) de Lyangombe et que celui-ci soit "umubyeyi" (père).

Le Kubandwa se pratique également après avoir échoué dans le Guterekera (le culte d'offrande aux Bazimu). Le devin conseille à son client de procéder au Kubandwa pour tenter sa dernière chance, par exemple d'avoir des enfants qu'on n'a pas eu après plusieurs années de mariage.

Quand après le rite de Guterekera et de Kubandwa, l'on n'a pas le bonheur d'avoir des enfants, le devin avec le client diront : "Ki ah'Imana" = C'est Dieu qui peut agir, Dieu seul reste Maître. Je fais remarquer à Muzungu l'oubli de cette belle expression profondément religieuse envers Imana Etre suprême.

On sait que les initiés à Lyangombe reçoivent un nom et sont désormais "imandwa", non "abazigo" (ennemis). Les premiers, après leur mort, vont dans la région des volcans éteints, les seconds sont condamnés à vivre dans le volcan Kinyangongo tousjours en éruption. Voir Ibitekerezo sur Lyangombe pages 19 - 31. (Il s'agit du livre de Mgr Bagirumwami N.D.I.R.).

Ici je me demande pourquoi selon l'expression juive, Jésus dit : "Le pauvre mourut et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham, le riche mourut et fut enseveli" (Luc 16, 22).

Il vit de loin "Abraham et Lazare dans son sein" plutôt que "dans le sein du Père". (Jean 1, 18).

Je n'ose pas dire que cette histoire évoque l'histoire de Lyangombe avec les "imandwa et abazigo".

La prière à Lyangombe

Je considère le rite de Kubandwa comme celui de Guterekera. Le Kubandwa est solennel avec diverses cérémonies, avec chants et procession. Notons que l'on ne s'adresse pas à Lyangombe avec la formule stéréotypée de : UMWA MANA Y'I RWANDA (Ecoute Imana qui protège le Rwanda) mais par celle de : Gashorane Imana Lyangombe (Que Imana soit avec toi Lyangombe).

Gashorane Imana Lyangombe ou Gashorane Imana N. ou Nimirane Imana mwa bagabo twa (Que Imana soit avec vous, vous hommes...) en battant les deux mains, sont des expressions traditionnelles rwandaises de Capitio benevolentiae (formule pour obtenir la bienveillance de l'auditeur).

Page 130 No 252 : Je ne comprends plus quand Muzungu écrit : "L'exégèse de cette prière est des plus faciles..."

"Toutes les ambiguïtés signalées plus haut perdent leur force en face de cette prière."

"Imana-Dieu est invoqué pour rendre efficace l'action dont on cherche à obtenir l'effet."

J'avoue que c'est ici que je rencontre des difficultés plus qu'ailleurs dans la croyance traditionnelle rwandaise. J'ai dit plus haut que dans le Guterekera abazimu, on ne dit pas "Gashorane Imana" (Que Imana soit avec toi). Toutefois à Lyangombe qui vit dans l'au-delà comme les autres bazimu, en s'adressant à lui on dit : "Gashorane Imana".

Pourquoi cette distinction cher Muzungu ?

Quel est cet Imana ? Imana-Dieu Suprême ou imana analogue ?

Si tu me dis Imana Etre Suprême, tu affirmes par là que

Lyangombe vit au ciel avec Dieu et avec ses anges et ses saints, ce que les Rwandais ont ignoré. En d'autres mots, je refuse de croire à l'intercession de Lyangombe invoqué pour rendre efficace le bien à obtenir de l'Imana.

Si tu admetts par analogie (ce que j'admetts également), je me demande quel est l'Imana de Lyangombe dans le monde de l'au-delà après sa mort.

J'attribue à Lyangombe imana yejeje aiki ihu, c'est-à-dire son même imana blanc et favorable qu'il a eu sur terre avant sa mort.

Les souhaits théophores - 18.

N.B. Les expressions des souhaits et des imprécations théophores sont fréquentes, sinon journalières, dans les régions du Rwanda où, depuis des siècles, les habitants basent leur situation sociale et économique sur la possession de la vache. Chez les mêmes habitants, le Kurugura (harnapioce) était en vogue surtout à la cour royale et chez les grands chefs. Chez le mwami (roi) et chez les chefs, les hapfumu (devins) de profession, de père en fils, se succédaient à tour de rôle pour conjurer les malheurs éventuels. Ils préféraient le port de l'Imana yeze (l'Imana favorable, l'amulette) sur leurs poitrines au rite de Guterekera abazimu dans les huttes (indaro) construites pour eux.

Les imprécations théophores rwandaises, les plus bizarres ou non, prennent leur signification selon l'intonation de la voix et les circonstances.

- a) L'affection, l'amitié : Uraho shaj (Bonjour, cher ami) Mubaga he wo kabura imana we ? (Où étais-tu, toi qui es privé d'Imana ?), etc...
- b) L'encouragement : Ngaho shaj (Allons donc) Anga wo kabura imana we, etc. (Courage, toi qui est privé d'Imana).
- c) "Casus belli" après dispute, en colère : Gashanurwe (injure) Kabura imana, (sois privé d'Imana) etc...

Les Rwandais ont l'embarras du choix entre les imprécations ou insultes qui changent de sens selon les circonstances dans lesquelles se trouvent ceux qui se les lancent mutuellement.

Page 133 No 255 et No 256 : Nous avons ici des souhaits et non des salutations (cfr. No 10 sub c) d))

Page 133 No 257 : Je ne crois pas que Imana ikulinda (que imana veille sur toi) et uborane n'Imana (que imana soit avec toi) soient des souhaits traditionnels rwandais. Ils sont d'introduction récente sous l'influence chrétienne.

Les imprécations théophores - 19.

Page 133 No 258 : Nous savons que "Urakubura imana we" signifie : "que tu n'aies jamais imana yeze (favorable)", qu'il te soit toujours défavorable". Les imprécations : "Urakikwa n'Imana" = "que tu sois tué par imana" (défavorable) est l'imprécation grave et renforcée, souhait à son ennemi d'une mort après une vie malheureuse.

Urakikwa n'Imana mbi = que tu sois tué par un mauvais imana est une imprécation au superlatif : "que l'ennemi meure dans la misère extrême". Les Rwandais disent de même : Urakikwa n'Imana (ajoutez : libi) = que tu sois tué par une mauvaise lance; urakikwa n'amashyamba (ajoutez : mabi) = que tu sois tué par une mauvaise dysenterie.

En une seule et unique imprécation de toutes ces imprécations, on dit : Urugapfa nabi = que tu meures mal, dans les douleurs atroces. Il n'est nullement question de demander à Imana la mort, ainsi qu'on ne la demande pas non plus ni à la lance ni à la dysenterie.

Urakikwa n'Imana nke = que tu sois tué par un imana "peu" faible, impuissant qui fait mourir l'ennemi lentement dans l'insuccès total de sa vie terrestre. Les Rwandais disent dans le même sens : Urakanyagwa, urugapfa udatunze = que tu perdes tout et meures sans moyens de subsistance.

Je rappelle ici que Imana-Dieu n'est pas l'auteur du mal (cfr. No 4 sub d))

L'Euphémisme et les pluriels de majesté - 20.

Les Rwandais font un usage très fréquent dans leur langage de l'euphémisme et du pluriel de majesté.

Page 134 No 259 : RULEMANKWASHI (= l'apprenti créateur) : Les Rwandais utilisent le verbe kurema (créer) dans plusieurs sens, par exemple : Kurema ingoma : fabriquer le tambour. N. yaremeye N. ubushyo bw'inka : N. a créé (donné) un troupeau de vaches à N. Avant de battre les haricots, le sorgho, bararema (on crée), voir Imihango (2ème édition, page 14 No 154). (Il s'agit du livre de Mgr Bigirimwami N.D.L.R.)

L'expression N. yaremeye na Ruremankwashi = N. créé par je ne sais quel créateur apprenti (par ironie, méprise, insulte) signifie un homme raaté, bizarre. Il n'y a pas lieu de penser à un "autre créateur" ou à une apparence polythéiste.

ZIPEMANKWINSHI : (euphémisme et majesté) veut dire que Imana créée de multiples façons, comme bien d'autres expressions théophores : Abandi Imana zirababa (A d'autres, imana - pluriel - donnent), Imana zarambonye = Dieu a pour lui l'œil favorable. Ni Imana ze yigilira = il a son Dieu spécial. (9)

ZIREMANKINSHI ou IREMANKINSHI, répond bien au proverbe : Umbafji w'imbitima n'iyeyilingani je = le menuisier des coeurs ne les a pas faits semblables. Il faut comprendre Ziremank-winshi dans le sens moral plus que physiologique. Devant des inconnues ou des façons bizarres et inhumaines d'une personne, le Rwandais dit, ahuri : Ziremankinshi ou yabuze umuntu (il est sans coeur) alors que l'Imana lui a donné un bon coeur comme aux autres.

Abandi Imana zirabaha (irabaha) : même idée de base : Imana dispose comme il lui plaît.

Imana yarambonye (yarambonye) et ni Imana ze yigilira (euphémisme et pluriel de majesté) signifient que plusieurs fois et à maintes circonstances Imana a été bon, généreux, miséricordieux pour lui. En d'autres mots : Il jouit de multiples faveurs de Imana.

Je pense aux expressions françaises : Plaise à Dieu ! ou Plût à Dieu ! à Dieu ne plaise ! Mon Dieu ! Bon Dieu ! Grand Dieu ! Peut-on supposer que les Français pensent à un autre Dieu mauvais, petit, injuste ? Ne les supposons pas non plus pour les Rwandais.

Je réaffirme de plus que les Rwandais ne croient pas aux je ne sais quels dieux, pour conclure à plusieurs principes du mal. Aussi je nie "la fiction" avancée par Muzungu, quand il écrit : "Alors on se contente d'une fiction... quelque chose qui aurait la puissance de Imana, et une méchanceté infinie. À ce quelque chose on donne le nom d'Imana mbi, ou Imana nke." (p. 134) Je nie également ce qui est écrit plus loin (p. 135) "Imana est juge, car on lui demande de punir de mort ceux qui l'ont mérité par leurs mauvaises actions... C'est la fiction d'un dieu-méchant... ou d'autres dieux inhabiles en cet art."

Muzungu ne reconnaît plus le Munyarwanda authentique, qui était tout en Imana et dépendant totalement de Imana, n'a pas de "prières ou demandes" à adresser à Imana comme je l'ai expliqué plus haut. "Imana ne donne jamais à moitié. Il ne reprend pas ce qu'il a donné."

Autres usages du nom d'Imana - 21.

Page 35 No 262 : Je relève KAKA ntakina neza (umupira) ni imana y'ibiteye. (Un tel joue si bien qu'on le dirait Imana des victoires) ! Muzungu n'est plus aux sources d'avant 1900. Imana y'ibiteye est une expression abusive du nom d'Imana inventée avec l'arrivée du jeu de ballon vers les années 1930-1940. Jamais, au grand jamais, le Rwandais authentique ne se permet de prononcer le nom d'Imana sans respect comme se le permettent aujourd'hui les convertis au christianisme (2e commandement du Décalogue).

Emmanuel - Imana y'Irwanza - 22.

Page 163 : Muzungu écrit : "Vraiment Imana de nos ancêtres est Emmanuel", s'il s'agit de Emmanuel, cité par le prophète Isaïe 7, 14 et par l'Évangéliste Matthieu 1, 23 ("Voici la Vierge sera enceinte et enfantera un fils et on lui donnera le nom d'Emmanuel, ce qui signifie Dieu avec nous"), je ne donne pas raison à Muzungu. Je donne raison à Muzungu quand il écrit :

"Il faut corriger l'impression qui fait croire à certains que nos ancêtres pensaient qu'Imana était loin... Son mode de présence passe inaperçu, mais la réalité de cette présence agissante nous paraît clairement affirmée par ces témoignages." (p. 163)

Je donne encore raison à Muzungu quand : "Emmanuel est compris dans le sens de ce que dit Rahner : 'Le monde de la Rédemption est incliné dans celui de la création et le monde de la création est incliné dans celui de la Rédemption', ou dans le sens de Vatican II qui a dit : 'A l'instar de l'Économie de l'Incarnation les jeunes Églises enracinées dans le Christ et construites sur le fondement des Apôtres, assument pour un merveilleux échange toutes les richesses (les différentes religions) des nations qui ont été données au Christ en héritage' (Ps 2, 8) (Décret Ad Gentes, No 22).

Conclusions du livre de Muzungu - 23.

In cauda venenum. Dans la conclusion générale, Muzungu se trompe encore sur la croyance des Rwandais quand il écrit : (au bas de la page 165) "Imana est vraiment Dieu de nos Pères, tandis que les défunts (abazimu-Imandwa) sont des instruments de sa providence." C'est précisément ce que refusent les Rwandais qui savent que les défunts sont les mauvais instruments qui empêchent la providence d'Imana.

Muzungu écrit encore à la dernière page de son livre (p. 166) : "Or nous avons eu l'occasion de constater que le terme 'Imana' ne signifie pas toujours la réalité suprême. Par exemple, le terme est utilisé au pluriel ce qui fait penser à plusieurs dieux. C'est ainsi que nous sommes arrivés à la conclusion que le premier analogué est Imana et que les analogues secondaires sont les médiations utilisées pour nous communiquer ses bienfaits."

Imana ni Imana (Imana est Imana) : Être Suprême et cause première. Les causes secondes selon la volonté éternelle d'Imana coopèrent ou collaborent avec lui : Imana irafashwa (Dieu est aidé).

Cher Muzungu, j'attends impatiemment ton second volume qui sera la réflexion théologique sur l'ensemble des docu-

ments contenus dans le premier volume "Le Dieu de nos Pères".
Merci.

III. DIALOGUE - JANVIER-FÉVRIER 1975, No 48

Réponses aux réserves et aux questions du Père Nthomb - 24.

Cher Père Nthomb, vous aurez sans doute trouvé des réponses à certaines de vos réserves et questions dans les lignes précédentes. Je relève seulement ce qui suit :

Page 52 : "Est-il légitime de supposer que dans presque tous les noms, proverbes, poésies, légendes ou autres témoignages culturels signalés, le mot "Imana" désigne toujours la réalité suprême ? Est-il certain que chacune de ces mentions d'Imana contienne un témoignage théophore qui nous renseigne sur un attribut d'Imana-Dieu ? Même lorsque l'auteur (B. Muzungu) reconnaît que le mot Imana est attribué à un animal divinatoire (ajoutons à un homme, ou à un arbre, à un lieu déterminé) il y voit encore un témoignage "théophore"..."

Je réponds : Oui. Voir plus haut No 10 sub a).

Page 56 No 2 : "La petite expression si universellement et si fréquemment utilisée : "KUGIRA-IMANA" dans le sens très bien établi de "avoir de la chance"... Il est très regrettable que pendant 75 ans l'expression rwandaise : "Kugira Imana" a été mal traduite et que le sens fut très bien établi de "avoir de la chance". Si je lis bien Muzungu à la page 28 en note 74, il regrette la fausse traduction de "Kugira Imana". Voir plus haut No 1.

Je regrette que plus loin Muzungu se contredit en traduisant : "Imana n'iba kabiri" (No 170), par "la chance n'arrive pas deux fois". Il se contredit également dans les proverbes 205 et 221 et à la page 166 : "Ce terme Imana est donné à des animaux, à des arbres, à des hommes comme au roi ou à un lion ou même à la bonne chance."

Muzungu glisse constamment entre l'idée de chance et l'idée de Dieu. Je demande d'éliminer purement et simplement la "grille chance", et selon Nthomb, garder "la grille Dieu-personnel" et d'inférer toujours à des expressions théophores.

Page 56 No 2 : "Il est attesté que le mwami (roi) était appelé imana. Nsi un simple individu d'une grande bonté mérite d'être désigné en qualité d'Imana, à fortiori le mwami. C'est ainsi que le Rwandais priait le roi (yambaza umwami = imana analogué), qui, lui, connaît Imana-Dieu, qui n'est pas le roi lui-même. Voir "Le Dieu de nos Pères", page 137 No 262.

Page 56 No 3 : Les cas nombreux où il s'agit des imana au plu-

riel. Voir plus haut l'explication et le sens des nombreux cas. Voir No 20.

Muzungu voit dans les imana des causes instrumentales qui jouent le rôle d'intermédiaires entre les hommes et l'Être suprême. Voir plus haut No 16.

Page 57 : "Les Rwandais distinguaient l'existence des imana et de l'Imana Rukema". Je réaffirme que les Rwandais anciens sont monothéistes; jamais ils n'ont pensé aux dieux secondaires qui aient la puissance d'Imana-Dieu, en les distinguant ou en les confondant. Je l'ai maintes fois prouvé.

Page 58 No 4 : "Troublante l'expression imana mbi et imana nke". Il n'y a pas lieu de se troubler. Voir plus haut No 19.

Page 58 No 5 : Nthomb fait bien de rappeler à Muzungu le témoignage théophore oublié qui est "Ubwiru" publié dans "Le Royaume sacré du Rwanda". De plus, il fait remarquer que sur 23 usages du mot imana, 3 seulement désignent Imana Être suprême. Ceci confirme ce que j'ai dit au No 10 sub o) et ailleurs.

Sans doute, Muzungu a trouvé que l'Ubwiru basé sur la divination (Kugura par haruspice) ne valait pas la peine d'être signalé dans son livre.

Page 58 No 6 : Dieu est-il considéré comme Juge de la moralité bonne ou mauvaise des actes humains ? Voir plus haut Nos 6 et 8.

Les Rwandais ont la conscience du péché contre la loi naturelle et ils sont convaincus de la malice du péché (agir contre la loi naturelle) qui est d'ailleurs puni d'une façon ou d'une autre dès loi-bas par la justice immanente (prévue par Imana).

Il ne s'agit pas d'une sanction ou rétribution divine dans l'au-delà. En effet, les Rwandais anciens n'ont pas connu Imana Juge ou Rémunérateur dans l'au-delà. J'estime qu'ils ont rencontré, en ce cas, les patriarches de l'Ancien Testament. Il est intéressant de lire un peu l'Ancien Testament. A la mort de Sara, la femme d'Abraham, le grand souci est d'acheter le champ où l'enterrer (Gen. 23, 1-20).

"Abraham avant de mourir donna tous ses biens à son fils Isaac. Il fit des dons aux fils de ses concubines..." Il vécut cent soixante-quatorze ans, expira et mourut après une heureuse vieillesse, âgé et rassasié des jours et il fut enseveli auprès de son peuple. Après la mort d'Abraham, Dieu bénit Isaac, son fils." (Gen. 25, 5-11)

"Jacob dit : Voici, l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que l'Éternel a béni. Que Dieu te donne de

la rosée du ciel, de la graisse de la terre, du blé et du vin en abondance, que des nations se prosterneront devant toi; maudit soit quiconque te maudit et béni quiconque te bénira. (utisine àbabina) Gen. 27, 27-29) Il leur donna cet ordre : Je vais être enterré avec mes pères... dans le champ qu'Abraham a acheté, là où on a enterré Abraham, Isaac et Rebecca, ma femme." (Gen. 49, 29-34)

"Les jours d'Isaac furent de cent quatre-vingts ans. Il expira et mourut et fut enseveli auprès de son peuple, âgé et rassasié des jours; ses fils l'enterrent." (Gen. 50, 26)

Les patriarches ne parlent pas à leurs fils, ni de la vie de l'au-delà, ni de Dieu, fin dernière des hommes, ni de Dieu Récompensateur. On conçoit que nos ancêtres n'en parlent pas non plus. On est-ce que dans l'Ancien Testament Dieu est Juge et Récompensateur dans l'au-delà, les bons au ciel et les méchants en enfer ?

Page 59 : "D'une manière globale, je dirais qu'il y a chez tous les peuples l'idée d'une justice immanente aux lois du cosmos et au Rwanda elle s'exerce en grande partie à travers l'observation ou la transgression des *miziro*." J'ai donné la réponse à ceci dans les Nos 6 à 9.

Contre les lois du cosmos et pour se protéger contre les puissances invisibles, les Rwandais avaient recours à *Kurugura*, *Guterokera*, à *Kubandwa* et aux *Imihango*, *Imigango* et *Imiziro*. Post hoc, ergo propter hoc. Voir plus haut No 8.

Après tout ce qui vient d'être dit, je supplie Nothomb de vouloir bien corriger ce qu'il a écrit dans son livre "Un humanisme africain" surtout aux pages 202 et 205.

1° Ne plus douter que les Rwandais aient eu la connaissance du péché personnel contre le prochain de par la loi naturelle (voir No 7). N'insistons pas sur le refus de la grâce divine, mais sur la volonté divine (loi naturelle). Pensons au peuple de Dieu de l'Ancien Testament et nous comprendrons les Rwandais.

2° Les Rwandais pré-chrétiens n'ont pas connu les sortes de fautes morales citées :

- 1ère faute : la transgression de l'interdit comme faute morale; les interdictions considérées comme des lois de l'ordre religieux que, elles, obligent en conscience.

- 2ème faute : la transgression des lois édictées par les autorités humaines comme faute morale (*umunoro*, *gushinga kawe*, *gutanga umugenda*) = (l'impôt, cultiver le café, le travail communautaire). Cfr. No 8.

Page 59 : Oui, cher Nothomb, Dieu n'a jamais été conçu dans la tradition rwandaise comme fin dernière de l'homme ni comme législateur. Comme Abraham, Isaac et Jacob, nos ancêtres ne se sont pas prononcés sur le sort de l'au-delà après la mort.

"Moi comme législateur". Je réaffirme que les Rwandais ont connu Imana comme législateur de la loi naturelle et des vertus morales naturelles. Voir les noms, les proverbes théophores Nos 12, 13, 14 et le Dictionnaire No 7.

"Monsieur Blérumwami a maintes fois enseigné que selon la conception rwandaise, il est impossible d'imaginer un péché qui offense Imana, ni par conséquent une vertu qui l'honore." Voir plus haut No 7. Toute la réponse est là. Si Nothomb n'est pas satisfait, qu'il veuille bien me le dire en écriture.

Page 60 : "Imana Rulama donne arbitrairement. Les riches sont les clients de Dieu." Cette affirmation est contre la mentalité traditionnelle rwandaise. Les preuves abondent dans les noms, les proverbes théophores.

NTIZIHA ABISIZE (Les imana ne donnent pas à ceux qui se sont enduits de beurre). IMANA IRAGUHA NTIMUGURA IYO MUGUZE IRAGUHEMBA (Imana te donne, vous n'échangez pas, à vouloir échanger tu y perds). IMANA IGUHA NI YO IKWAKA (Imana qui te donne, c'est lui qui reprend) : dépendance totale à l'égard d'Imana. IMANA NTIBAKABILI (Imana n'existe pas deux fois), etc., etc.

Page 60 : "Vraiment Imana de nos Pères est Emmanuel." Voir plus haut No 22.

25. Conclusion finale

L'expression française "du choc des idées jaillit la lumière", énoncée tout au début de cet article semble avoir perdu tout son sens. Je m'imaginais que les deux chocs "Muzungu et Nothomb" sont plus ou moins neutralisés par tout ce que je viens de soumettre aux lecteurs.

Muzungu et Nothomb vont réagir et sans doute les lecteurs qui s'intéressent à la religion traditionnelle rwandaise. C'est un apostolat vrai et salutaire que de construire de solides fondations sur l'Authenticité. Pour moi, Authenticité signifie UMUTIMA (cœur) ou UMUCO KARANDU (coutume héritée), soit culturel, soit selon la tradition de chaque pays. Dans cette culture ou tradition, le message de l'Évangile se doit de chercher et de trouver la précieuse pierre d'attente à la Révélation chrétienne. Sans cela, il construit sa maison (son apostolat) sur du sable. (Mat. 7, 26)

Ici nous ne faisons qu'ébaucher l'étude de cette pierre d'attente. Il est plus que temps.

Chers Muzungu et Ntomb, à chacun je dis après Jésus s'adressant à Pierre : "Duo in altum (allez de l'avant)" dans vos recherches apocryphes. Enfin je vous fais lire un texte de Notre Saint Père le Pape Paul VI. Il vous encourage en ces termes :

"Nous nous sommes toujours réjouis du développement des études sur l'Afrique et nous voyons avec satisfaction que la connaissance de son histoire et de ses traditions se répand de plus en plus. Si elles sont menées avec loyauté et selon des méthodes objectives, ces études ne peuvent que conduire à une compréhension plus exacte et une appréciation plus juste du passé de l'Afrique et de sa situation actuelle."

Beaucoup de coutumes et de rites, jadis considérés comme simplement étranges et rudimentaires, apparaissent aujourd'hui à l'ethnologue comme partie intégrante de systèmes sociaux particuliers, qui valent d'être étudiés et qui s'imposent au respect."

A. BIGIRUMWAMI

- (1) N.D.L.R. - Le nouveau gâtigisimu (1971) utilise un autre langage. On dit cependant encore que les anges sont des "roho nsa" - de purs esprits. (Question-réponse 18) et on y parle de "roho y'umuntu" pour désigner "l'âme de l'homme" (Question-réponse 231, 234).
- (2) Il est peut-être impossible de traduire correctement ce mot par un vocable qui relève d'une autre culture. Mgr Bigirumwami traduit par "âmes", d'autres par "mânes", d'autres par "défunts" ou "esprits". N.D.L.R.
- (3) H. MORDIN s.j. est le nom d'un auteur de théologie morale qui a eu un certain succès au début de ce siècle. N.D.L.R.
- (4) Il s'agit évidemment de la transgression d'un vœu ou d'un serment. N.D.L.R.
- (5) Célèbre sophisme qui consiste à confondre la succession dans le temps avec la causalité. Littéralement : "A la suite de cela, donc à cause de cela". N.D.L.R.
- (6) Imana venge silencieusement sans crier gare.
- (7) En kirirwanda, on dit dans les deux cas (umugari, sing.) imigari, plur.).

(8) Les Imandwa sont les premiers compagnons de Iyangombe et tous les consacrés à sa personne. N.D.L.R.

(9) Dans ces dernières expressions, le mot imana est grammaticalement au pluriel. (zi... za... ze...). N.D.L.R.

Réflexions sur le précédent

NOTES DU PÈRE DOMINIQUE NOTOMB, SUR L'ARTICLE DE MONSIEUR BIGIRUMWAMI.

Au lecteur de peser le pour et le contre des diverses opinions. Pour ma part, je remercie vivement Monsieur Bigirumwami d'avoir réagi publiquement au livre du Père Muzungu, et à mon article paru dans "Dialogue".

Il me semble honnête et courtis d'exprimer mon avis personnel, sur cette contribution intéressante du premier Evêque de Kyundo.

I. JE MARQUE MON ACCORD SUR LES POINTS SUIVANTS

A. Concernant l'introduction (nos 1-10)

1. Il est heureux que, pour désigner Dieu, les catholiques se soient décidés de remplacer "Mungu" par "Imana". Je me permets de signaler cependant que Monsieur l'Abbé Alexis Kagame, en 1956, estimait que les premiers missionnaires "ont senti juste" en utilisant le terme Mungu plutôt qu'Imana. Le "Mungu" n'est d'ailleurs pas tout-à-fait étranger à la langue rwandaise qui possédait un vocable semblable, rarement employé il est vrai, pour désigner Dieu, à savoir Nyamurungu. "Il reste vrai", écrivait alors l'Abbé Kagame, que le mot "Mungu" a grandement servi, par sa nouveauté, à insérer la Révélation du Christ dans notre culture". (La Philosophie Bantu-Rwandaise de l'Ebre, Bruxelles, 1956, pp. 356-357)
2. Les Rwandais étaient monothéistes. Je n'ai jamais affirmé le contraire. Autre chose, en effet, est de dire : "Les Rwandais connaissaient et distinguaient les imana" (qui ne sont pas le Dieu Créateur) et l'Imana-Dieu; autre chose serait de dire : "Les Rwandais admettent l'existence de

3. Les Rwandais n'admettaient ni médiateur, ni interprète entre eux et Imana. (Mais je distingue "médiateur" et "intermédiaire").
4. Le culte des Rwandais envers Imana-Dieu consistait à mettre toute leur confiance en lui, et à dépendre totalement de lui.
5. Les Rwandais croyaient qu'Imana-Dieu n'est pas l'auteur du mal, mais seulement du bien, sous toutes ses formes.
6. Les Rwandais croyaient à la coopération d'Imana-Dieu avec les hommes.
7. Les Rwandais étaient convaincus que le destin de leur bonheur était fixé par Imana-Dieu.
8. Imana-Dieu n'est pas Juge, mais il est Juste. Et cette justice se révèle et s'exerce par la "justice immanente", à savoir immanente aux lois du cosmos, aux causalités atomistiques, et à la trame des relations humaines.
9. Cette distinction entre Dieu-Juge et Dieu-Juste me semble pertinente, et est, à mon avis, l'apport le plus positif de la présente contribution de Monseigneur Bigirimwami.
10. Les Rwandais sont les principaux adversaires invisibles du bonheur de l'homme.
11. Les Rwandais "ont exclu l'idée du péché contre Dieu". Les péchés purement intérieurs (désirs, volontés mauvaises) étaient inconnus des Rwandais. (Je me demande cependant si dans le concept de "ubugome" il n'y a pas cette idée d'une faute intérieure au cœur de l'homme, même si l'acte extérieur ne suit pas.)
12. Les Rwandais connaissaient un grand nombre d'obligations morales qui, dans leur expression extérieure, objective ("matériellement" aurait dit la théologie morale scolastique), sont semblables à celles des 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e commandements du Décalogue (selon l'énumération catholique). Il est loisible de parler dans ce cas de "loi naturelle". Je fais remarquer cependant que la morale ne se réduit pas à la somme des obligations, défenses, permissions, interdits, etc. ; elle concerne surtout l'interprétation subjective, et les motivations de ces règles, normes ou lois.
13. La morale des Rwandais était surtout basée sur des impératifs sociaux et familiaux - mais aussi personnels. La honnêteté en était la sanction la plus grave, pour l'individu comme pour son groupe social.

Le lecteur a remarqué que ces 13 propositions se trouvent dans le texte présenté ici par Monseigneur Bigirimwami.

B. Concernant le livre du Père B. Muzungu

Pratiquement tout tourne autour de la distinction "Imana-Juge" et "Imana-Juste". En attendant la réponse du Père Bernar-

din Muzungu, je serais enclin à me rallier à l'interprétation de Monseigneur Bigirimwami. Mais je ne me sens pas la compétence suffisante pour diriger le débat.

C. Concernant mon article

Je suis tout-à-fait d'accord que "les Rwandais n'ont jamais pensé à des dieux secondaires qui aient la puissance d'Imana-Dieu". Je souligne cette phrase, car j'y vois une critique très forte de la thèse principale du Père B. Muzungu (à savoir, celle de l'Imana-Dieu, "premier analogué" et des imana "analogues secondaires", ou "causes instrumentales" de Imana-Dieu.) A mon avis, "les imana" ne sont pas des "dieux", ni des porteurs de la puissance de Imana-Dieu. Ce sont tout simplement des personnes et des choses qui ont le pouvoir d'exercer une influence bonne (les imana zezé, par exemple), (ou mauvaise ? l'imana mbi ?).

Les Rwandais n'ont jamais eu l'idée d'une rétribution divine dans l'au-delà, et n'auraient pas pu avoir cette idée sans la révélation chrétienne.

Je suis bien d'accord de retirer une affirmation fautive de mon article, selon laquelle "les riches sont les chéris de Dieu". Monseigneur Bigirimwami a raison de dire que, telle quelle, cette proposition est contraire à la mentalité traditionnelle. Mais je crois quand même pouvoir affirmer que, selon les anciens Rwandais, "ceux qui ont Imana deviennent riches, ou au moins favorisés, ici sur terre, d'une manière ou d'une autre".

II. JE ME PUIS MARQUER MON ACCORD SUR LES POINTS SUIVANTS

1. Je maintiens la distinction, si fréquemment attestée, entre les imana au pluriel, qui ne sont pas le Dieu Créateur; et l'Imana qui est le Dieu Créateur. Dans beaucoup d'expressions, proverbes, noms, le mot imana ne désigne pas le Dieu Créateur. Il s'agit de personnes et de choses qui jouissent d'un pouvoir dynamique de bonté. Je vie, de fécondité.

Que le même mot soit employé ici et là montre qu'il y avait une relation entre les imana et l'Imana. On glisse souvent de l'un à l'autre, et vice-versa. Mais dire davantage relève, à mon avis, d'une interprétation philosophique ou théologique dont les sources, inventoriées par le Père Muzungu, ne livrent pas le secret. Ce qui est évident, c'est que l'Imana est infiniment supérieur aux imana, qu'ils soient des imana zezé, ou le mwami-roi, ou tout autre. Je pense encore qu'il est légitime de traduire parfois "ugira imana" par "avoir de la chance". Si on veut le traduire par "avoir Dieu", il se peut que le sens soit

finallement le même, puisque tous les dons terrestres ont toujours été considérés comme des dons de Dieu. Il me semble d'ailleurs qu'il n'y a rien de dépréciatif à penser que, selon la tradition, Dieu est l'origine de tous les bonheurs terrestres, distribués inégalement et d'une manière inattendue, en dépit même des "mérites" des bénéficiaires.

3. Mon désaccord est formel sur la traduction de "umuzimu" par "âme". Ces deux vocables appartiennent à des anthropologies différentes. On ne passe pas de l'une à l'autre par une traduction mot à mot.

Le terme "âme" est essentiellement corrélatif au "corps", et au corps vivant. Le terme umuzimu désigne un existant intelligent qui est sans corps, et qui, par définition et par étymologie, est privé de "ubuzima", c'est-à-dire de vie. L'âme est ce qui anime un corps. Le muzimu n'est aucun corps. L'âme est cependant immortelle; le muzimu s'éteint progressivement. Avant et après la mort corporelle, l'âme est identique à elle-même; le muzimu n'existe qu'à partir de la mort corporelle. Aucun homme vivant n'a encore son "umuzimu". Tout homme vivant est déjà animé par son âme. Ainsi de suite. Il est donc impossible de traduire umuzimu par âme. Le contre-sens me paraît évident.

4. Au No 5, Mgr Bigirimwami parle de la "survivance de l'âme après la mort". Non seulement parler d'âme est inexact, mais le mot "survivance" ne peut pas mieux convenir. Car umuzimu n'a pas de vie : il existe, ce qui est fort différent. Il ne peut s'agir de "survivance" pour un être privé de vie.

5. Dans ce même numéro, Mgr Bigirimwami cite Ephésiens 6, 2. Les "esprits du mal" dont parle Saint Paul ne sont évidemment pas des "abazimu". Il s'agit d'esprits qui n'ont jamais été des hommes auparavant, ce qui est essentiel aux abazimu. Dans la révélation néo-testamentaire d'ailleurs, l'idée selon laquelle un défunt pourrait nuire aux vivants est absolument inconnue. Elle est essentielle aux baziimu. A ce sujet, je ne permets les réflexions suivantes. L'enseignement officiel de l'Eglise ne porte aucun jugement moral sur la pratique des "imihango" par les non-chrétiens ignorant la révélation.

Il est clair que pour ces derniers aucun de ces "imihango"

n'était conçu comme contraire à la volonté de Dieu : au contraire. Mais tout change lorsque le Rwandais devient chrétien. On pourrait relire ici les excellentes réponses du nouveau "Gatigisimu", aux nos 11, 12, 174 jusqu'à 179.

7. Il reste la question délicate des "péchés". Il est vrai que dans mon livre, et dans diverses études publiées dans la suite, je n'admettais que deux sortes d'actions mauvaises : le kwica umuziro (la transgression des interdits), et le kwica ibibujijwe (la transgression des défenses portées par l'autorité, ou par la coutume, la tradition, etc.). Je me basais d'ailleurs sur "La Philosophie Bantu-Rwandaise de l'Etre", de Monsieur l'abbé Alexis Kamege, pp. 391-400.

Concernant les "défenses" (ibibujijwe), Mgr Bigirimwami donne trois exemples que je n'ai jamais donnés et qui relèvent des "lois pénales". Dans ma pensée, mentir, voler, tuer, manquer de respect aux parents, commettre l'adultère (sauf en certains cas) sont des "défenses" (ibibujijwe). Mgr Bigirimwami appelle cela "la loi naturelle". J'appelle cela les "ibibujijwe" : ce qui est défendu par la coutume ("ce sont des lois de l'ordre social", écrit Mgr). Il se peut donc que nous soyons d'accord sur ce point.

Dans une étude qui date de 1969, j'avais d'ailleurs déjà reconnu qu'en plus des "défenses" et des "interdits", la morale traditionnelle connaissait aussi des normes positives, basées sur les requêtes de la vie sociale et des vertus du cœur ("possibilité et nécessité d'une morale chrétienne de type 'ntu' dans 'Au cœur de l'Afrique', 1969, No 5, pp. 239-240.)

Mais quelle interprétation les anciens Rwandais donnaient-ils à toutes ces fautes ? S'il est vrai, selon Mgr Bigirimwami, qu'elles n'étaient jamais envisagées comme offensant Dieu (ce qui semble quand même contredire par certains témoignages recueillis par le Père P. Munungu), dans ce cas il serait abusif - en stricte rigueur de terme - de parler de "péchés", si du moins on comprend ce mot dans un sens chrétien. Une faute morale ne devrait s'appeler "péchés" que là où la référence de l'acte à Dieu est reconnue (voir, dans ce sens, le "Document de la Commission théologique internationale, sur la morale chrétienne", élaboré cette année et publié dans "La Documentation catholique", No 9, du 4 mai 1975, pp. 420-426; voir le point qui nous occupe ici, p. 423). C'est pourquoi seul l'Esprit Saint peut nous convaincre de péché. Si donc la thèse de Mgr Bigirimwami est exacte, dans la morale des anciens Rwandais il y aurait des fautes de plusieurs espèces, mais

Une transgression de la loi naturelle est
au même moment une offense à Dieu, une péché
pour Dieu, à moins celle-ci ne concerne que le monde
physique sans avoir de portée spirituelle.

il n'y aurait pas de "péchés" proprement dits, au sens chrétien de ce mot.

8. A la fin du No 11, je me sens très mal à l'aise devant la comparaison de l'Imana biaro (favorable) que le Murundi de la légende avait, avec l'Eucharistie des chrétiens. L'Eucharistie n'est d'aucune manière un "imana yeze". Elle est le Corps du Christ, Dieu et homme (oui : Imana n'umuntu) qui fait du croyant un seul Corps avec Jésus ressuscité et avec tous les autres communicants, à la louange de Dieu et pour le service des hommes.

Il faut à tout prix éviter que nos chrétiens se représentent l'Eucharistie comme un "imana yeze". Ce serait catastrophique pour leur foi.

Mais cette comparaison semble aller de soi justement lorsqu'on rejette la distinction entre les "imana" (qui ne sont pas Dieu, ni des dieux, ni des causes instrumentales de Dieu) et l'Imana Dieu Créateur. Seul Celui-ci est assumé dans la foi en Jésus Christ, et ceux-là d'aucune manière. Si nous mettons une quelconque ressemblance entre les sacrements (les sacramentaux, les bénédictions, etc. également) et les imana yeze, nous tomberions dans le piège fatal d'une conception magique des sacrements. C'est alors que la "protestation protestante" serait parfaitement justifiée. Et si Imana-Dieu était de quelque manière assimilé aux imana yeze, alors, oui, il faudrait revenir au terme "Mungu", qui lui, au moins, n'évoque d'aucune manière les imana yeze de la tradition.

Ce qui me permet de conclure par une dernière réflexion. L'Esprit de Dieu a préparé depuis des siècles les Rwandais à recevoir le Seigneur Jésus et son Message de salut. Cette "préparation évangélique" opérée par l'Esprit Saint a déposé dans la tradition, les coutumes, la culture, la vie sociale et la mentalité du peuple rwandais de précieuses "pierres d'attente". Elles sont destinées à faciliter l'accueil de l'évangile. L'idée d'Imana-Dieu est une (mais pas la seule, loin de là, et peut-être la plus importante) de ces "pierres d'attente". Il est donc très important de l'étudier et de la connaître.

Mais le message de l'évangile (je reprends ici une phrase de Mgr Higirimana dans sa conclusion) ne construit pas sa maison (son apostolat) sur ces pierres d'attente. Construire sur elles, serait précisément "construire sur le sable". Si on se réfère à Matthieu, 7, 24-27, construire sur le roc, c'est construire sur la Parole du Christ, et non sur les traditions humaines, si belles soient-elles.

Les "pierres d'attente" ne sont pas le fondement. Elles

sont là, en "attente" que le Constructeur de l'édifice s'en serve pour bâtir sa Maison, l'Eglise, sur le Roc, le Fondement véritable, qui est Jésus-Christ, (1 Cor. 3, 11) et son évangile, et, secondairement, Pierre (Matth. 16, 18) et les Apôtres (Eph. 2, 20).

Dominique NOTOMB

Kigali, le 7 juil. 1975.

Perspectives d'avenir

LETTRE PASTORALE DES EVEQUES DU RWANDA SUR LE JUBILE DE 75 ANS DE L'EGLISE CATHOLIQUE AU RWANDA

Note de la Rédaction

Nous aurions aimé pouvoir publier intégralement ce très riche document à la rédaction duquel les évêques ont voulu associer de nombreuses personnes.

Le format réduit de la Revue nous contraint à n'en publier qu'une partie.

La lettre jette d'abord un coup d'oeil sur le passé; elle regarde ensuite la situation présente. Enfin, dans une troisième partie, elle sonde l'avenir. C'est cette dernière partie que nous publions.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Après avoir évoqué le passé pour en rendre grâce à Dieu; après avoir examiné certains problèmes qui se posent dans la situation présente pour mieux connaître nos responsabilités; nous devons maintenant envisager l'avenir pour mieux orienter notre action en tenant compte justement des problèmes que nous venons d'évoquer.

Mais avant de dire ce que nous allons faire, présentons notre "carte d'identité", disons qui nous sommes et ce que nous voulons être.

Nous sommes et nous voulons être "l'Eglise de Dieu qui est au Rwanda" (cfr. 1 Cor. 1, 2; 2 Cor. 1, 1 etc.) telle que la comprend notre foi catholique. Ce qui signifie :

a) Une Eglise authentiquement chrétienne, catholique et apostolique, la communauté de ceux qui croient en Jésus-Christ, sont groupés autour de leurs évêques, en communion avec l'Eglise universelle et avec son Centre d'unité, l'évêque de Rome, successeur de St Pierre, S.S. le Pape.

b) Et en même temps, une Eglise vraiment enracinée dans le peuple rwandais, et exprimant sa foi chrétienne selon le génie propre et authentique de la culture rwandaise.

A. LA MISSION SPIRITUELLE DE L'EGLISE DANS LE MONDE

Pas plus que son Fondateur, Jésus-Christ, l'Eglise n'a comme mission de fonder un royaume terrestre.

Animée par l'Esprit de Jésus, sa mission (au Rwanda comme partout ailleurs) est une mission spirituelle. Celle-ci comporte les activités suivantes.

1. Annoncer Jésus-Christ et son message

Première activité : annoncer, dans son authenticité, Jésus-Christ et son Message, l'Evangile. Nous l'avons déjà dit : la tradition religieuse et culturelle de notre peuple enseignait certaines vérités et appréciait certaines "valeurs" qui le préparait à accueillir volontiers ce Message. Il connaissait l'Imana Rurema, bon pour les hommes. Il affirmait que l'existence de l'homme ne se termine pas avec la mort. Mais le Christianisme est fondé sur Jésus-Christ, et sur une Révélation gratuite de Dieu qu'aucune réflexion humaine ne pouvait connaître.

Seul Dieu peut, s'il le veut, nous révéler les Desseins de son Amour. Aucune tradition humaine ne pouvait savoir que "Dieu a tellement aimé le monde qu'Il lui a donné son Fils Unique" (Jn 3, 16). Seule la Parole de Dieu pouvait nous apprendre que Jésus nous a sauvés du péché par le sacrifice de la Croix, et que, ressuscité d'entre les morts, il peut nous communiquer son Esprit qui fait de nous des enfants de Dieu. Seul l'Evangile peut nous révéler que Dieu veut rassembler tous les hommes en un seul grand Corps dont le Christ est la tête. Seule cette révélation peut nous annoncer que Dieu notre Père nous appelle à participer à sa Vie éternelle dans la Gloire céleste... Et ainsi de suite.

Il y a encore beaucoup d'autres réalités divines que nos ancêtres ignoraient et d'ailleurs qu'aucune recherche purement humaine ne peut découvrir. L'Eglise qui en a reçu le mes-

sage a comme mission sacrée de l'annoncer aux hommes "à temps et à contre-temps" (2 Tim. 4, 2).

2. Offrande de la prière et des sacrifices spirituels

Peuple sacerdotal, l'Eglise, comme l'écrivit Saint Pierre, doit "proclamer la louange" de Dieu et "offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu par Jésus-Christ" (1 Pi. 2, 9, 5). Nous sommes, selon le mot du psaume cité par Jésus, "une maison de prière pour toutes les nations" (Mt 11, 17).

La communauté chrétienne doit donc, partout où elle est, sanctifier, promouvoir et offrir la prière de ses membres. Par son culte, elle réalise la première demande de la prière de Jésus : "Notre Père, que Ton Nom soit sanctifié" (Mt 6, 9).

En puisant dans le riche trésor de notre langue, de l'art musical et de la confiance en Dieu de notre tradition, notre communauté chrétienne rwandaise doit devenir de plus en plus une Eglise priante, "adorant le Père en Esprit et en Vérité" (Jn 4, 23). Le sacrifice eucharistique est le sommet et la source de notre liturgie.

Aussi bien, en cette année jubilaire, il convient que nous tous, catholiques rwandais, décidions de prendre part plus activement à l'assemblée eucharistique ou, au moins, lorsque le prêtre est absent, à la célébration de prières, de chaque dimanche - et, autant que possible, également en semaine.

Le dimanche est le jour du Seigneur Jésus ressuscité. C'est aussi le jour de la réunion de famille des chrétiens. Nous venons à la messe pour "rendre grâces" (c'est le sens du mot "eucharistie") à Dieu notre Père. N'est-ce pas normal ? Rappelons-nous que la participation à la messe (ou à la célébration) du dimanche est, pour chacun d'entre nous, une grave obligation. Un catholique qui, sans motif important, n'accomplit pas ce devoir, ne peut se considérer comme étant sans péché devant Dieu et devant l'Eglise.

Il ne s'agit pas d'une contrainte arbitraire. Il s'agit de prendre les seuls moyens efficaces de nourrir notre foi en Jésus-Christ, et de la professer ensemble comme membres vivants de son Eglise. Il s'agit surtout de s'unir à l'offrande de Jésus à son Père, et d'offrir ainsi à Dieu tous les actes de notre vie quotidienne qui ont été accomplis en esprit de charité. Pour que notre messe dominicale ait ainsi toute sa valeur, préparons-la pendant la semaine par une vie qui plaise à Dieu.

3. Vie sacramentelle de la communauté chrétienne.

Nous sommes devenus fils de Dieu par le baptême. L'Esprit Saint nous a communiqué la vie éternelle de Dieu. Cette

vie doit être continuellement entretenue par les sacrements de la foi. C'est par ceux-ci, d'ailleurs, que le Christ ne cesse de construire son Eglise.

Cette année jubilaire est pour nous tous, laïcs, religieux et prêtres, l'occasion de renouveler notre conviction au sujet de la nécessité de recevoir les sacrements de la foi, ou de les donner : baptême, confirmation, eucharistie, pénitence, mariage, onction des malades...

Il s'agit vraiment d'une des activités les plus importantes de l'Eglise. Les sacrements sont, en effet, les signes visibles de la présence invisible et active en elle de Jésus-Christ, Seigneur et Sauveur. Ne devrions-nous pas également remettre en valeur des anciennes pratiques de piété, comme la chemin de la croix, le chapelet, les bénédictions, la vénération des saints ?

4. Conclusion et transition

Ainsi, par l'annonce et la méditation de la parole de Dieu, l'offrande de la prière et des activités des chrétiens, par la célébration des sacrements, l'Eglise éclaire, oriente et sanctifie toutes les activités humaines.

Développer le progrès, la richesse, l'hygiène, la science, le commerce, l'économie, la politique, etc. : tout cela est excellent et nécessaire. Mais si tout ce progrès ne se fait pas selon les exigences de la charité et de la vérité (Eph. 4, 24), et si l'homme ne savait pas quel est le but final de la vie humaine, n'aurait-il pas travaillé en vain ? Or l'Eglise est justement envoyée par Dieu pour faire aboutir les efforts des hommes à leur véritable but.

Voilà, en quelques mots, les activités essentielles de la mission spirituelle de l'Eglise. Personne ne le fera à sa place. Si elle ne le fait pas, elle trahit sa mission la plus importante, sa première raison d'être au milieu du monde, et de notre peuple.

B. PROMOTION CHRETIENNE DES VALEURS RWANDAISES

Il fallait souligner l'importance de la mission spirituelle de l'Eglise. En l'accomplissant, elle contribue également à la paix et l'unité nationale : n'est-elle pas une communauté fraternelle, dont la première loi est celle de la charité ? C'est aussi par cette action spirituelle qu'elle peut et veut protéger et promouvoir les valeurs authentiquement rwandaïses, et en particulier les valeurs suivantes.

1. Le sentiment religieux

La confiance des anciens Rwandaïses en Imana Rugira, source de tout bien, et le recours aux forces invisibles plus

puissantes que les visibles, sont, pensons-nous, un héritage précieux de notre tradition. Le christianisme peut le purifier et l'empêcher de se pervertir. La doctrine de Jésus-Christ et le Don de l'Esprit Saint élèvent ces sentiments en un vrai hommage au Dieu vivant révélé dans son Fils. Dieu est alors adoré en vérité par l'obéissance à sa volonté, par la sainteté des sentiments du cœur, et par l'offrande que le chrétien fait de lui-même à Dieu et à son prochain, en union avec le sacrifice du Christ, comme nous l'avons expliqué plus haut.

Ainsi, tout ce qui dans les rites religieux de jadis était inspiré, et déformé, par la peur, l'ignorance, le mensonge, les soupçons, la jalousie, etc., est remplacé chez les chrétiens par la confiance des enfants de Dieu envers leur Père, par leur foi en Jésus Seigneur du monde et vainqueur de toute puissance mauvaise, et par la charité fraternelle.

2. Le respect de la vie

Voilà encore une grande valeur rwandaïse. Le christianisme, qui est la Vie de Dieu dans le cœur des hommes, a toujours eu pour toute vie humaine un respect sacré. Toujours, il sera le défenseur et le protecteur de la Vie humaine, et (nous allons bientôt le dire) de son éducation. Nous rappelons, avec le Concile Vatican II, et l'encyclique Humanae Vitae du Pape Paul VI, que les époux doivent agir en parents responsables, c'est-à-dire en étant pleinement conscients des devoirs qu'ils assument, à l'égard des enfants qu'ils mettent au monde et qui sont le fruit de leur amour. De plus avec l'Eglise universelle, nous condamnons une fois de plus l'avortement volontaire, qui est toujours le meurtre d'une vie humaine innocente.

Par les catéchiques qui travaillent dans les hôpitaux, les dispensaires, les centres de santé, les foyers sociaux et toutes les branches du service médical, mais aussi par ses écoles et sa prédication habituelle, la communauté chrétienne continuera à s'associer à tous ceux qui veulent faire respecter la vie humaine, avant et après la naissance, dans la jeunesse et jusqu'à la vieillesse.

3. Le respect de la famille

La famille est, depuis toujours, le pilier de la société rwandaïse. L'Eglise se fera toujours, et plus que jamais dans l'avenir, la promotrice du bonheur des familles. Elle professera que le mariage monogamique est indissoluble, fondé sur un amour vrai, et sanctifié chez les chrétiens par le sacrement, comme Jésus-Christ l'a voulu, est le seul fondement solide du bonheur des époux et de leurs enfants.

Dans les années à venir, la communauté chrétienne tout entière s'engage à intensifier son action pour promouvoir la sainteté et la fidélité du mariage; également pour que soit respectée dans les faits et les institutions l'égalité de l'homme et de la femme; pour préparer soigneusement les jeunes gens et les jeunes filles à fonder un foyer heureux; pour promouvoir les vertus familiales; pour aider les parents dans l'éducation de leurs enfants.

4. Les vertus sociales

Ces vertus ont toujours été une des grandes préoccupations de nos ancêtres. Ils disaient : "avant ni magiriane" (la solidarité est le fondement de la vie humaine). Elles sont aussi un des objectifs de l'action pastorale de l'Eglise.

Par son engagement dans le développement du pays; par les mouvements d'action catholique; par sa prédication quotidienne; l'Eglise continuera à travailler avec les Gouvernants et tous les hommes de bonne volonté pour promouvoir les vertus qui sont nécessaires à la construction de toute société humaine : justice sociale, obéissance aux lois justes, tempérance et sobriété, vélocité dans le langage, respect du bien d'autrui, conscience professionnelle, application au travail, honnêteté dans l'usage de l'argent. Elle professe que tout homme, dans quelque situation où il se trouve, même privé de sa liberté, émigré ou réfugié, jouit des droits inhérents à la dignité de la personne humaine.

Efforçons-nous tous, chers frères chrétiens, d'invoquer partout la nécessité de l'entraide, du respect des droits des plus pauvres et des plus démunis, de la recherche du bien commun plus que des intérêts particuliers de quelques personnes plus favorisées.

Vous n'oubliez pas que l'Eglise condamne comme des péchés graves la corruption, la fraude, le vol, le favoritisme, la paresse, le mensonge, l'égoïsme et l'avarice de ceux qui s'enrichissent en dépouillant les pauvres. Elle condamne aussi toute forme de discrimination sociale sur la base de la race, de la région, de la religion ou de la richesse.

5. L'avenir et la promotion de la jeunesse

Nous savons que la jeunesse est un des soucis majeurs des Autorités civiles de notre pays.

Ici aussi, la communauté chrétienne est décidée à apporter son concours comme dans le passé. Tout chrétien doit se préoccuper des grands problèmes qui inquiètent la jeunesse rwandaise d'aujourd'hui. Nous encourageons toute action de l'Etat qui vise à procurer aux jeunes la possibilité de trouver du travail, de gagner leur vie honnêtement, de fonder un foyer sans

être accablés de charges trop lourdes, de construire un logement convenable, etc.

Au service de la jeunesse, l'Eglise continuera, comme elle l'a fait depuis 75 ans, à intervenir autant qu'elle le peut dans l'éducation intellectuelle et morale qu'elle s'efforce de donner aux jeunes garçons et aux jeunes filles qui lui sont confiés dans les écoles et qui acceptent son enseignement et son action.

6. Travail agricole et artisanal

Enfin, dans un pays où la toute grande majorité des citoyens est rurale, la communauté chrétienne s'efforcera elle aussi de valoriser la dignité du travail agricole et artisanal. Elle a déjà créé plusieurs centres d'animation ou de formation agricole. Ces initiatives sont encore modestes. Nous encourageons tous les catholiques qui cherchent les moyens d'intensifier cette action si importante pour l'avenir.

Conclusion de cette partie

Ainsi, en tant que messagère et promotrice des valeurs morales et spirituelles, plus importantes que les richesses matérielles, la communauté chrétienne continuera son travail pour le développement du pays. Ce qu'elle vise avant tout, c'est le progrès des vertus morales qui grandissent l'homme orlé à l'image de Dieu, et font de lui un ami, un fils et un collaborateur de Dieu.

C. PARTICIPATION DE TOUS AUX ACTIVITES DE L'EGLISE

Chaque fois que, dans cette lettre, nous parlons de l'Eglise, ou de la communauté chrétienne, nous envisageons - vous l'avez compris - tous et chacun de ceux qui en font partie. A l'occasion de notre jubilé de 75 ans d'existence dans le Rwanda, nous vous exhortons tous, chers frères catholiques rwandais, à développer dans vos coeurs, et votre action, et plus que jamais, l'amour de l'Eglise ! A la fois, l'amour de "notre" Eglise, l'Eglise de Dieu qui est au Rwanda, le diocèse, la paroisse, la communauté de colline dont chacun fait partie; et l'amour de l'Eglise répandue dans le monde.

Or, cet amour de l'Eglise s'exprime dans une participation sincère aux activités qu'elle entreprend. Collaboration générale et intelligente avec ceux qui, dans la communauté, ont été "établis intendants pour paître l'Eglise de Dieu" (Ac. 20, 28) et obéissance responsable à leur autorité pastorale, effort pour christianiser les milieux de vie et les institutions : voilà autant de signes de cet amour de l'Eglise.

Impossible d'être chrétien seulement dans le secret de son cœur. Un catholique s'engage dans la vie paroissiale et diocésaine chaque fois qu'il peut le faire. Toujours il est témoin du Christ par sa manière de vivre et de parler, par sa charité et son esprit de collaboration.

Et c'est pourquoi, nous vos évêques, nous qui, comme le dit l'épître aux Hébreux "veillons sur vos âmes comme devant en rendre compte à Dieu" (Hé 13, 17) nous lançons un vibrant appel à chacun d'entre vous, catholiques rwandais.

A vous avant tout, chers collaborateurs et chers collaborateurs : prêtres, religieux et religieuses, s'adresse cet appel. Que jamais ne puisse s'appliquer à nous cette parole du Christ : "Faites et observez ce qu'ils enseignent, mais ne vous réglez pas sur leurs actes : car ils disent et ne font pas" (Mt 23, 3). Au contraire, comme nous y exhorte Saint Pierre, soyons tous "les modèles du troupeau" qui nous est confié (1 Pt 5, 3). Nous tous qui par la grâce de Dieu avons pu consacrer toute notre vie à Lui, profitons de ce jubilé pour "raviver le don de Dieu qui est en nous" (2 Tim 1, 6).

Puis, c'est vers vous, parents chrétiens, que nous nous tournons. D'une certaine manière, tout l'avenir de notre Eglise repose sur vous. C'est dans vos foyers d'aujourd'hui que se forment les chrétiens de demain. Que chacun de vos "vingt" soit comme la maison de la Sainte Famille de Nazareth : une école de prière, de dévouement au service du prochain, de travail et de charité fraternelle, de paix et d'unité. Heureux êtes-vous si Dieu appelle l'un ou l'autre de vos enfants à se consacrer à Lui. Loin de les détourner de cette voie vous aurez à cœur de les y encourager : ils seront votre gloire devant Dieu et devant les hommes.

Vous, jeunes gens et jeunes filles, dont le cœur est ouvert aux nobles idéaux de notre foi : en cette année jubilaire, que le dynamisme de votre âge fasse de vous, et par tout, d'ardents témoins du Christ. Et si Dieu vous en donne la grâce merveilleuse, répondez à l'appel qu'il vous adresse de vous donner entièrement à Jésus, pour le service de son Eglise, comme prêtres, religieux ou religieuses ou comme apôtres laïcs.

Vous, catéchistes, responsables des communautés de chrétiens (bakuru b'inama), hommes et femmes qui acceptez des responsabilités dans l'Eglise, dirigeants des mouvements d'action catholique, de Caritas et de tous les autres groupements chrétiens, éducateurs et éducatrices : souvenez-vous que vous n'êtes pas seulement "sel de la terre et lumière du monde" (Mt 5, 13-14) : vous exercez un vrai "ministère" "en vue de la construction du Corps du Christ" (Eph. 4, 12).

Comme Paul l'écrivait à un responsable chrétien, nous vous disons "Prenez garde au ministère que vous avez reçu dans le Seigneur, et tâchez de bien l'accomplir" (Col. 4, 17).

En nous adressant maintenant avec respect et confiance aux Gouvernants de notre pays - en qui nous reconnaissons, pour la plupart, des frères dans la foi - nous aimerions faire nôtre le Message que le Concile Vatican II leur adressait il y a dix ans. Ne pouvant le citer en entier ici, nous nous contentons de ce passage : "Nous rendons honneur à votre autorité et à votre souveraineté."

Nous respectons votre fonction. Nous reconnaissons vos justes lois... C'est à vous qu'il revient d'être sur terre les promoteurs de l'ordre et de la paix entre les hommes. Mais ne l'oubliez pas ! C'est Dieu, le Dieu vivant et vrai, qui est le Père des hommes. C'est le Christ, le Fils éternel, qui est venu nous le dire et nous apprendre que nous sommes tous frères. C'est Lui, le grand artisan de l'ordre sur la terre, car c'est Lui qui conduit l'histoire humaine et qui seul peut incliner les cœurs à renoncer aux passions mauvaises... Laissez le Christ exercer cette action purifiante sur la société..."

A tous nos frères catholiques, enfin, nous disons, avec Saint Paul, en cette année jubilaire : "Armez-vous de force dans le Seigneur, de sa force toute puissante !" (Eph. 6, 10) et avec Saint Pierre : "Mettez-vous, chacun selon le don qu'il a reçu, au service des autres, comme de bons intendants de la grâce de Dieu variée dans ses effets. Si quelqu'un parle, que ce soit avec la force que Dieu accorde, afin que par Jésus-Christ, Dieu soit totalement glorifié..." (1 Pt 4, 10-11).

Pour que notre communauté chrétienne puisse accomplir sa mission, elle a évidemment besoin de ressources financières. A ce niveau également, une participation active de tous est nécessaire et urgente. Un gros effort spécialement de la part des plus fortunés est à réaliser dans l'avenir, et dès maintenant. Le but auquel nous devons tendre est l'auto-financement de notre Eglise et de ses services. Il faut que, progressivement, le fonctionnement de toutes les activités de l'Eglise du Rwanda soit assuré par les offrandes des chrétiens du pays, plus que par les aides provenant des pays étrangers. Prenons donc à cœur ce devoir concret d'apporter notre contribution volontaire pour subvenir aux besoins matériels de l'Eglise.

Ce n'est pas tout ! Notre Eglise, au Rwanda, doit se sentir de plus en plus responsable de la dimension universelle de sa mission. N'est-il pas normal que, après 75 ans d'existence, elle apporte aux autres Eglises locales du monde

entier la contribution de sa réflexion, de son dynamisme, de ses réalisations et même de son aide financière ?

N'est-il pas normal qu'elle participe à l'annonce de l'Evangile dans les peuples qui ne l'ont pas encore reçu, ou qui n'ont plus d'évangélistes... ? Oui, comme l'Eglise devenue "adulte", elle se doit d'envoyer des missionnaires, non seulement d'un diocèse à l'autre, mais encore au-delà des frontières de notre pays.

Avec vous tous, nous nous réjouissons de ce que, déjà, des religieux et religieuses rwandais travaillent au service de l'Evangile en Tanzanie, au Burundi, au Zaïre, en Uganda, en Ethiopie, au Cameroun, au Niger, au Togo, en Haute-Volta, au Dahomey...

Enfin, comme l'Eglise catholique, c'est-à-dire ouverte à l'universel, nous continuerons à chercher les chemins qui favorisent le rétablissement de l'unité entre toutes les communautés chrétiennes qui se réclament de Jésus-Christ.

Selon les principes catholiques de l'oecuménisme, nous désirons, autant que cela dépend de nous, collaborer de plus en plus avec les autres Eglises chrétiennes qui sont au Rwanda.

CONCLUSION DE CETTE LETTRE

Bien chers frères chrétiens,

Cette lettre que nous proposons à votre méditation nous aidera tous à comprendre que le Jubilé n'est pas seulement un souvenir. Il n'est pas seulement l'occasion de célébrer une journée de fête. Un Jubilé, et spécialement celui que nous célébrons cette année, est surtout un appel à prendre un nouvel élan. L'important n'est pas tellement le chemin parcouru depuis 1900. L'important, c'est l'étape qui s'ouvre devant nous jusqu'au prochain Jubilé : celui de l'an 2000 !

L'Eglise qui sera au Rwanda en l'an 2000, qui la fera ? C'est le Seigneur qui la construit ; mais avec lui chacun d'entre nous, dès aujourd'hui, la prépare et en pose les fondations. Que chacun s'engage donc à renouveler sa vie chrétienne, sous la mouvance de l'Esprit Saint, et comme membre actif de l'Eglise évangélisatrice, en marche à travers l'histoire à la rencontre de son Seigneur ! Qu'il redonne vigueur nouvelle à sa vie de foi, de vérité, de justice et de charité dans le Christ et avec le Christ.

En vous adressant cette lettre, nous avons pleine confiance. Car nous sommes sûrs, comme le disait l'Apôtre des Nations, que "Celui qui a commencé en vous cette œuvre excellente (des 75 ans de vie chrétienne au Rwanda) en poursuivra l'accomplissement jusqu'au jour du Christ Jésus" (Phil. 1, 6).

Et pour terminer cette lettre par où nous l'avons commencée, élevons ensemble notre action de grâces à la louange de Dieu en nous unissant encore à Saint Paul :

A celui dont la puissance est capable de faire bien au-delà, infiniment au-delà, de tout ce que nous pouvons demander ou concevoir,

à TOI LA GLOIRE,

DANS L'EGLISE ET LE CHRIST-JESUS, pour tous les âges et tous les siècles. AMEN ! (Eph. 3, 20)

Les Evêques du Rwanda

Transmission

Il s'agit de la manière d'envisager l'activité missionnaire aujourd'hui. Nous partions de la notion la plus simple de la mission, et nous évoquerons sommairement les avatars qu'a eus cette manière de voir, pour aboutir à une idée apparemment neuve, peut-être en fin de compte très traditionnelle. Comme souvent, les "nouveaux" rejoignent les "vieux" mais dans une optique rafraîchie.

LA MISSION

La définition la plus obvie de l'activité missionnaire se tire de l'étymologie du mot "mission". Le missionnaire est un envoyé. Jésus s'est affirmé le Fils et l'Envoyé : "celui que le Père a consacré et envoyé". Saint Jean a exploité ce thème, connu d'ailleurs des synoptiques et de Paul. A son tour, l'Esprit est envoyé de même les Douze, puis les autres disciples. Toute l'Eglise ainsi couvra la Mission du Christ Sauveur et Seigneur. Envoyée au monde, l'Eglise entière est "missionnaire", chargée de mission. Le Concile Vatican II a souligné vigoureusement cette dimension essentielle de l'Eglise - tellement que son affirmation est devenue un lieu commun dont certains se lassent. Il n'est rien de moins original que de le répéter.

Vatican II donne plusieurs analyses de cette Mission, unique partout mais très diversifiée. On connaît la très classique division en missions "prophétique", sacerdotale et royale", et d'autres semblables. Selon le Décret Ad Gentes, l'activité missionnaire de l'Eglise n'est pas une branche particulière de cette floraison de "missions" à l'intérieur de la Mission avec laquelle : elle est l'exercice de cette Mission totale mais dans des situations ou des conditions particulières, à savoir : de début, de jeunesse ou de recul. Dans ces trois cas, ceux pour qui l'Eglise accomplit sa Mission sont les hommes nommés "généralistes", c'est-à-dire les non-chrétiens, "ceux qui sont loin du Christ". A ce titre, le missionnaire est par définition un envoyé aux non-chrétiens; c'est pour les rejoindre et se rendre présent à eux qu'il quitte son milieu d'origine, présumé chrétien, pour apporter l'évangile (et tout ce que cela comporte) à ceux qui ne l'ont pas reçu, ou à ceux qui l'ont oublié, ou n'en vivent pas. Et même si un grand nombre d'individus ont accueilli l'évangile et se sont convertis au Christ, l'activité missionnaire, nous dit-on, continue jusqu'à ce que la communauté chrétienne acquière sa vraie "identité", ce qui suppose son autonomie de direction et de pensée, et sa capacité de se "sauvifire" elle-même. Or bien jusqu'à ce que, au-delà des personnes, la culture dans laquelle ces hommes vivent a été imprégnée de valeurs chrétiennes. De toute façon, l'activité missionnaire est envisagée comme s'adressant aux mondes humains non christianisés ou non-évangélisés.

Tout ce qui précède est une sorte de bref résumé de la doctrine qu'on peut appeler "classique" de l'activité missionnaire de l'Eglise dans la ligne de la Mission de celle-ci.

Tout cela se conçoit facilement, ou plutôt se concevrait facilement tant que le missionnaire apparaissait comme le seul témoin authentifié de la foi religieuse qu'il professait face à un monde non-chrétien.

Les choses deviennent plus compliquées lorsque le soi-disant missionnaire est immergé dans une communauté chrétienne et un clergé autochtones déjà très développés. Et certes, il trouvera encore assez de place pour justifier sa présence, car les prêtres, les religieuses ou religieux, et les responsables laïcs ne sont quand même pas assez nombreux pour s'occuper de tout.

Suivant son tempérament, ou ses idées personnelles, ou les expériences vécues, il sera heureux ou malheureux - mais dans les deux cas, semble-t-il, c'est lui qui aura perdu son identité. Il se dira : "mais qui suis-je ? un prêtre comme les autres ? un chrétien engagé au service de l'Eglise comme mes pairs originaires de ce pays ? La seule chose, finalement, qui me distingue d'eux, n'est-ce pas ma situation d'"étranger" ?

Il est typique, soit dit en passant, de constater à quel point le thème de l'"étranger" est devenu fréquent depuis quelques années dans la littérature ou le langage missionnaire. Le missionnaire est un "expatrié", il le sent plus que jamais, et on le lui rappelle. Finalement, quel est le sens de sa présence, et quelle est l'attitude qu'il doit prendre pour jouer son rôle comme il convient ?

Il me semble qu'on lui a suggéré, jusqu'ici, deux solutions à ces questions. La solution de la "reconversion", et celle de la "démision".

LA SOUS-MISSION

Jadis, le missionnaire fondateur d'Eglise et évangéliste des non-chrétiens se présentait, et était perçu, comme un "chef". Le malheur voulait que cela a souvent coïncidé avec une domination coloniale par le peuple, ou du moins la race, dont le missionnaire faisait partie. Mais même en faisant abstraction de cette triste coïncidence, il reste vrai que le missionnaire moyen a bien joué son rôle de chef. Il est connu que les hommes éduqués par la dite "civilisation occidentale" ont une propension naturelle assez marquée à la domination, à la volonté de propager leurs idées, voire à les imposer aux autres. L'esprit d'aventure aidant, cette tendance expansionniste congénitale trouvait dans la révélation chrétienne une invitation pressante à s'exercer, pour les motifs les plus respectables et les plus saints. Les chrétiens de l'ancien et du nouveau monde, il faut le reconnaître, ont obéi à l'ordre de mission du Christ avec un zèle que l'histoire ne pourra qu'honorer. Les missionnaires originaires d'Europe et d'Amérique n'ont reculé devant aucun obstacle pour apporter au loin le Message extraordinaire - la Bonne Nouvelle du Salut universel par le Christ Jésus - que la tradition apostolique leur avait confiée.

Mais voilà que les pays naguère appelés "de mission", et qui pour la plupart avaient été colonisés, ont conquis leur indépendance. Et voilà que les communautés chrétiennes, fondées par les missionnaires, sont devenues des Eglises locales, conscientes de leur identité et de leurs responsabilités. L'Eglise s'est "indianisée" - africanisée comme nous disons en Afrique. Les chefs de ces Eglises ne sont plus les missionnaires "expatriés", mais les responsables autochtones.

Les missionnaires, en toute grande majorité, s'en sont réjouis. Cette situation nouvelle n'était-elle pas le couronnement du travail de leurs prédécesseurs et d'eux-mêmes ? Mais une grave question s'est posée à leur conscience : quelle attitude prendre désormais ? Je pense que la réaction la plus générale fut celle-ci : nous, missionnaires, ne sommes ici que comme serviteurs de l'Eglise locale; une merveilleuse chance

nous est offerte de nous convertir en profondeur, et d'adopter l'attitude la plus évangélique qui soit : celle du service, de l'humilité et de la soumission. Hier, nous avions les premières places. Désormais nous nous mettrons à la dernière. Notre modèle sera Jean Baptiste, et notre devise la sienne : "Il faut que je diminue et que lui croisse".

Les meilleurs d'entre nous ont visé cet idéal. Le thème à la mode fut bientôt celui du service et de la disponibilité. L'évêque autochtone pourra disposer de nous, à son gré, pour toutes les situations urgentes ou difficiles, pour tous les trous à boucher, pour toutes les tâches ingrates. Nous écarterons, comme une grave tentation, toute situation de direction ou de supériorité. A l'exemple de Jésus, nous sommes venus pour servir ; et notre condition d'étranger nous impose - heureusement - de servir en deuxième ou en troisième rang, laissant aux autochtones les décisions finales, et en tout le dernier mot...

Qui ne voit, dans ces réflexions, le piège ou l'ambiguïté à peine dissimulée ? Il va de soi que l'idée de service humble est typiquement et purement évangélique, et personne n'y contredira. Jamais le missionnaire chrétien ne sera assez humble, assez "serviteur". Et plus au Ciel que nous le soyons tous un peu plus. Mais l'identité de l'existence missionnaire se réduit-elle à être un serviteur en sous-ordre du clergé autochtone ou de l'évêque du lieu ? Le missionnaire se définit-il comme un envoyé par une Eglise pour se soumettre, en disponibilité entière, à toute directive émanant des responsables d'une autre Eglise ? Pour dire les choses brutalement, est-il envoyé comme une sorte de "commando" spirituel à un évêque d'un autre pays, simplement pour "boucher les trous" et répondre à toute situation d'urgence, quelle qu'elle soit ?

Peut-être. Quelques-uns parmi nous s'accommodent volontiers de ces perspectives. Mieux, ils y voient une splendide vocation à une disponibilité inconditionnelle, au nom de Jésus Christ et de l'Evangile. On ne peut nier la grandeur paradoxale de cette forme de liberté spirituelle. Un homme prêt à remplir n'importe quelle tâche qu'un évêque appartenant à un autre peuple et une autre culture que la sienne, lui demande d'entreprendre, parce qu'elle s'avère nécessaire et qu'il n'y a personne qui l'accepte, cet homme est admirable, et vraiment libre.

Mais, encore une fois, est-on en droit de définir en ces termes l'existence du missionnaire et le sens de sa présence dans l'Eglise qui l'accueille et au service de laquelle il se met ? En d'autres mots, la mission se réduit-elle à une "soumission" ? Est-il essentiel au missionnaire, au titre de sa vocation propre, de se trouver "en-dessous" pour être lui-même ?

LA DÉMISSION

En partie parce qu'il n'y a pas réussi, le missionnaire en est arrivé à se demander si le temps des "jeunes Eglises", parvenues à une suffisante maturité, n'était pas le temps, pour lui, de s'en aller. Dans un élan de sincérité, il s'est dit : "Quoi que je fasse, tant que je suis présent je suis un obstacle. Car de deux choses l'une : ou bien, je reste moi-même, et j'agis selon ma conscience. Alors, je ne puis m'empêcher de diffuser des idées, de proposer, de suggérer, de prendre des initiatives, d'utiliser l'argent que je reçois, etc. et sans le vouloir, je m'impose. Toujours j'apparaîtrai comme l'agent d'un colonialisme spirituel, toujours je serai gênant pour les autochtones et ma présence les empêchera d'être eux-mêmes, de prendre en main tout le poids des responsabilités qui de droit leur reviennent... Le seul fait, pour moi, d'être ici est un frein à l'évolution normale de cette communauté chrétienne. Celle-ci ne parviendra à conquérir son identité et son autonomie que si je pars ; ou bien, je fais violence à moi-même, je me tais, je deviens un exécutant passif, j'accomplirai ce qu'on me dira de faire, je refuse de faire venir de chez moi la moindre somme d'argent, je me rends dépendant en tout par rapport aux autorités de ce pays... Mais en suis-je capable ? Et si j'en suis capable, à quel cela sert-il ? Simplement à sécuriser les responsables locaux ? Simplement à remplir le rôle d'une présence symbolique ? Simplement à être un chrétien en plus dans les statistiques du personnel ecclésiastique ? En tout état de cause, le mieux n'est-il pas de "démissionner" ?

(1) Il ne faut pas chercher loin, d'ailleurs, pour recevoir des invitations à la démission en provenance de personnes appartenant à des Eglises appartenant à l'Eglise d'accueil. Un dernier numéro de "SPIRITUS" nous en donne un échantillon on ne peut plus clair...

La mission du missionnaire aujourd'hui se ramènerait ainsi à la démission. Mille voix viennent se joindre à cette suggestion. On connaît les thèmes qui sont "dans l'air" et dans quantité d'écrits : l'Esprit est au travail dans tous les peuples et toutes les religions ; aujourd'hui la véritable "évangélisation" s'accomplit à travers l'humanisation pour les uns, la libération pour les autres, le développement ou la promotion de l'authenticité, que sais-je... Pourquoi envoyer des "missionnaires" dans les pays du Tiers-Monde pour autre chose que pour des activités séculières qui permettront à ces peuples de se développer ? Partout, des "jeunes Eglises" existent, qu'elles aient le courage de prendre leurs destinées en main - ce que d'ailleurs elles veulent de plus en plus. Toute entreprise destinée à leur apporter une aide en personnel et en ressource est une nouvelle forme de paternalisme et de colonialisme... D'ailleurs, les grandes Assemblées oecuméniques de Bangkok en 1973, de Lusaka et même de Lausanne en 1974 n'

ont-elles pas, avec plus ou moins de virulence proposé aux jeunes Eglises d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud, le courage d'un "moratoire" ?

Il s'agit, on le sait, d'une décision que prendraient ces Eglises de renoncer pour quelques années à toute aide étrangère, en argent et en personnel. Au cours de ces années, les Eglises pourraient prendre une conscience plus vraie, plus réaliste, et combien plus efficace, de leur identité, et parvenir ainsi à une plus grande maturité. Elles pourraient reprendre, par après, des relations de collaboration, avec les anciennes Eglises aidantes, mais alors vraiment d'égaux à égaux, et non en termes de dépendance.

On le voit : les encouragements à la démission ne manquent pas. Et le missionnaire de s'interroger sérieusement. La vocation missionnaire n'a-t-elle plus de sens ? Le missionnaire, s'il peut encore s'appeler ainsi, a-t-il cessé d'être un "envoyé" pour n'être qu'un éventuel "invité" ? Et encore ne le serait-il que dans plusieurs années lorsqu'un jour futur on fera peut-être appel à lui... Si donc l'Eglise est tout entière missionnaire, ce qu'on ne peut contester, est-ce dans ce sens que tout chrétien est "envoyé" à ses proches, à ses amis, à ses concitoyens, aux gens de sa race... seulement ? N'y a-t-il plus, désormais, aucun chrétien qui, au nom de Jésus Christ et de sa vocation, devrait être envoyé par l'Eglise pour aller apporter l'évangile à des hommes d'un autre monde culturel et religieux que le sien ?...

LA TRANS-MISSION

Sommes-nous au rouet ? Je ne le pense pas. A mon avis, et la seule "soumission", et la prétendue "démission" sont deux impasses et deux infidélités. La Mission, et l'activité missionnaire, constituent un même "mouvement" dynamique, coextensif au temps de l'Eglise et du monde. Rien ne nous permet d'avoir mauvaise conscience d'être des "envoyés", et des envoyés aux mondes humains non-évangélisés - plus nombreux que jamais.

Mais rien n'est plus contraire à l'existence missionnaire que la stagnation, la passivité, l'inertie. Le chrétien envoyé, assumé dans l'envoie de l'Esprit en travail dans le monde des hommes, doit poursuivre sa route et sa lancée. Il est plus que jamais nécessaire que des hommes et des femmes, qui en reçoivent de Dieu la vocation, consacrent toute leur vie à ce dynamisme qui transcende les frontières. Partout où l'Esprit fait surgir ces "missionnaires", car il s'agit d'eux, et les appelle à aller "au loin" - "au plus près des plus loin" - c'est une Eglise (souvent par l'intermédiaire d'un organisme apostolique) qui les envoie. Elle les envoie, dans la plupart des cas, à une autre Eglise, celle à qui échoit la première responsabilité des populations à

évangéliser ou à confirmer dans la foi. Tout cela se faisait hier, se fait encore aujourd'hui, et se fera demain. Ce qui est neuf, c'est que les missionnaires d'origine étrangère ne partent plus en pays inconnus, comme s'ils étaient leurs propres maîtres. Ils travaillent sous la direction d'une communauté locale, déjà incarnée dans le pays, et qui prétend, à juste titre, imprimer le cachet de son genre propre à l'expression de la foi et de la vie chrétiennes.

Cependant le problème davantage ? Parmi tous les traits qui caractérisent le missionnaire de toujours, il en est un qui mérite ici une considération renouvelée. Pour le décrire, j'aimerais partir d'une réflexion déjà ancienne du Cardinal Lavergne. Le 12 octobre 1874, il écrivait :

"Les missionnaires devront être surtout des initiateurs, mais l'oeuvre durable doit être accomplie par des Africains eux-mêmes, devenus chrétiens et apôtres." (2)

A mon avis, cette parole reste vraie, et indique toujours où se trouve la vraie tâche du missionnaire "expatrié". Partout, il y a des activités nouvelles à mettre en branle, des initiatives à prendre, des situations inédites à affronter, partout il y a des tâches apostoliques initiales à entreprendre.

La première évangélisation en est déjà une, mais il y en a quantité d'autres. Le Décret Ad Centes disait lui aussi que la première vertu morale qui convient au missionnaire est sa "promptitude à prendre des initiatives".

Il va de soi qu'il ne s'agit pas d'un monopole, et que tous dans la communauté chrétienne doivent être capables d'initiatives. Ce qu'en est en droit d'attendre d'un missionnaire, c'est qu'il sache toujours les accueillir avec joie, les encourager avec sincérité ou les susciter avec discrétion. Sa présence, dans une Eglise, devrait sensibiliser ses frères et ses sœurs chrétiens aux besoins non-encore ressentis. Sa qualité d'étranger n'est pas un handicap, mais peut-être un grand avantage à cet égard.

Mais là où il joue véritablement son rôle propre - et c'est est à cela que je voulais en venir - c'est lorsqu'il parvient à faire passer, dans la communauté qui l'accueille, quelque chose du esprit missionnaire qui est censé l'animer. Sa mission, au sein d'une Eglise locale, jeune ou moins jeune, peu importe, est toujours une "TRANS-MISSION". Il ne s'agit pas de savoir s'il doit se mettre en-dessous ou au-dessus, ou sur le côté. Qu'il entre "dedans", qu'il rejoigne ses frères et ses sœurs autochtones dans leurs préoccupations, dans leurs projets, dans leurs espérances, et qu'il soit là l'humble mais fervent témoin de l'universalité du projet de Dieu... Qu'il ouvre les coeurs à l'occident du "nous" : tous les hommes, tout l'homme, tout le Don de Dieu...

Qu'il avance avec ceux qui marchent, et qu'il entraîne ceux qui s'arrêtent...

Voilà qui paraît très "colonialiste"... Or, c'est exactement le contraire. Car s'il est initiateur, c'est pour passer le relais; c'est pour intégrer le dynamisme que l'Esprit lui accorde dans le dynamisme dont le même Esprit pourvoit l'Eglise locale. S'il transmet, c'est pour que d'autres reprennent en main ce qu'il a porté, ce qu'il a lui-même reçu. Il vise à être remplacé par un meilleur que lui. Il ne se présente pas comme un maître qui ferait école, mais comme l'humble étincelle qui allume une flamme.

Jouant franchement le jeu de la solidarité fraternelle, accueillant et donnant, il participe à l'effort de l'Eglise locale. Mais il y participe au nom de sa mission de "transmission". L'enjeu de sa présence est de favoriser l'éveil et le développement de la vocation missionnaire de cette Eglise. Sa vocation n'est jamais, nous l'avons déjà dit, de monopoliser le dynamisme missionnaire de l'Eglise, mais de le partager. Là où il le découvre, il lui trouve une issue, ou une voie. Là où ce souffle manque, il cherche comment le faire émerger.

Il n'est pas le premier responsable. Mais il collabore activement, au nom de sa co-responsabilité, au nom de sa vocation, au nom de sa qualité de frère chrétien. Et la pointe de sa collaboration s'oriente vers l'écllosion et l'épanouissement de la vocation et de l'énergie missionnaires de l'Eglise qui l'a accueillie.

LA CO-MISSION

L'aboutissement de ce travail patient mais exultant, discret mais persévérant, devrait être sans doute le suivant.

Un jour, l'Eglise locale dans laquelle s'est intégré le missionnaire, aura vivement conscience, non seulement dans les idées, mais aussi dans les faits, qu'elle est missionnaire, c'est-à-dire *ENVOYANTE*... Qu'elle doit, elle aussi, envoyer certains de ses membres non seulement aux non-chrétiens qui appartiennent à son cercle culturel, mais aussi à ceux dont la culture humaine, la langue et la nation lui sont étrangères.

Mais suffit-il qu'elle délègue ainsi, pour cette mission au loin, des chrétiens qu'elle a elle-même engendrés à la foi et à qui l'Esprit a accordé une vocation spécifiquement missionnaire ?

Pour introduire la suggestion à laquelle le lecteur s'attend peut-être déjà, il me plaît d'évoquer un épisode bien ancien :

"Il y avait à Antioche, dans l'Eglise du lieu, des prophètes

et des hommes chargés de l'enseignement : Barnabas, Symeon appelé Nigér, et Lucius de Cyrène, Manassé compagnon d'enfance d'Hérode le Tétrarque, et Saul. Un jour qu'ils célébraient le culte du Seigneur, et qu'ils jeûnaient, l'Esprit Saint dit : "Réservez moi donc Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés". Alors après avoir jeûné et prié, et leur avoir imposé les mains, ils leur donnèrent congé. Se trouvant ainsi envoyés en mission par le Saint Esprit, Barnabas et Saul... firent voile vers Chypre... puis en Pamphlie, en Pisidie, etc... (Actes, 13, 1-4)

Barnabé, bien qu'originaire de Chypre, fut un des premiers membres de la communauté de Jérusalem (Ac 4,36). Il fut envoyé à Antioche "par l'Eglise qui est à Jérusalem" (11,22). C'est lui qui alla chercher Saul à Tarse (11,25), sa ville natale (22,3). Tous deux travailleront dans l'Eglise d'Antioche (11,26), et c'est elle qui les envoya en Chypre puis en Asie Mineure...

Quelle chose de semblable ne pourrait-il pas se passer dans l'avenir ? Une Eglise locale, prenons l'exemple de telle Eglise d'Afrique, à laquelle des missionnaires ont été envoyés, et qui les a accueillis, voire invités, en arrive à prendre conscience de son devoir d'envoyer à son tour des missionnaires. Ne serait-il pas conforme à la nature universelle et missionnaire de toute l'Eglise qu'elle puisse envoyer non seulement des missionnaires originaires de ce peuple africain, mais également quelques-uns des missionnaires "expatriés" qui lui ont été envoyés par d'autres Eglises ?

J'ai conscience qu'en suggérant cette idée, apparemment bête, je propose quelque chose qui ressemble à une utopie - peut-être juridiquement irréalisable actuellement. Mais utopie s'il y a, n'est-elle pas créatrice ? N'indique-t-elle pas un sens ? N'ouvre-t-elle pas une perspective ? N'engage-t-elle pas une dynamique d'avenir ?

TEMOIGNAGE

Est-il indiscret de recopier ici quelques notes personnelles ?

"Missionnaire au Rwanda, j'y ai été envoyé, il y a 19 ans, par l'Institut missionnaire dont je fais partie. Dans le pays qui m'accueille, je ne me considère ni comme un hôte de passage, ni comme un propagandiste d'idées, ni comme un expatrié mal dans sa peau, ni comme un serviteur passif, ni comme un employé à gages, ni comme un fonctionnaire attendant sa pension... Je ne brigue aucune spécialité, et ne prépare aucun désengagement. Je tâche, modestement, et selon mes pauvres limites, de m'intégrer dans ce peuple, et dans cette Eglise que j'aime. Je m'efforce d'entrer dans la "communauté des frères" (1 Pt 5,9), du Rwanda comme un frère et comme un ami. C'est là mon idéal concret. Etranger par mes origines, ma race,

mon éducation, je tends autant que possible à m'insérer et à m'emboîter dans le Peuple de Dieu qui me reçoit. "Dans la Maison de mon Père", je ne me considère pas comme un étranger.

Pourtant, j'y suis avec ma vocation propre, oui : avec le don ou "charisme" que l'Esprit m'a accordé. J'y suis un des témoins de l'ouverture universelle de l'Eglise. Ma présence doit provoquer une question : "Que faisons-nous ici pour que les hommes qui ignorent Jésus Christ, non seulement au Rwanda, mais au loin, puissent l'entendre ?"

Cette question doit être tellement répétée, de mille manières, qu'un jour mes frères chrétiens rwandais se diront : "Nous avons l'impérieux devoir d'envoyer au Tchad, au Niger, au Mali, au Japon, en Norvège... quelques-uns des nôtres..." Si moi, missionnaire d'origine européenne, suis devenu tellement un de ces "nôtres", tellement intégré dans l'Eglise du Rwanda, tellement participant au dynamisme de cette Eglise-là, que celle-ci puisse me dire : "Nous t'envoyons aussi avec tes frères originaires d'ici"... - Je crois que le sens de ma vocation missionnaire aura été exactement reconnu pour ce qu'il est.

Il ne s'agit alors nullement d'un désengagement, ou d'une démission; il s'agit du prolongement normal du premier envoi qui m'a jadis fait quitter mon pays natal.

Ma mission, après être devenue "transmission", aura abouti dans une "comission" : avec des missionnaires issus du peuple auquel j'avais été envoyé, j'accomplirai une nouvelle étape de la Mission qui est la trajectoire de mon existence entière...

Sans doute, si tout cela n'est pas pure utopie, ce second envoi se fera, de nouveau, par l'intermédiaire de l'institut dont je suis membre. L'Eglise est partout le même Corps du Christ, animé par l'Esprit, envoyé au Monde. Le dynamisme de ma vocation doit me pousser toujours de l'avant, soit en allant plus loin, soit en pénétrant plus à l'intérieur du peuple qui me reçoit, soit encore, après m'être davantage intégré, en devenant apte à être un jour envoyé par ceux-là mêmes avec qui je suis entré en communion de vie chrétienne."

En conclusion, je dirais : l'activité missionnaire, aujourd'hui comme hier, est le fruit d'un envoi, d'une mission. Elle n'est pas typiquement "sous-mission" (bien qu'elle soit cela en partie); d'aucune manière "démission", sinon par infidélité, elle tend à devenir "transmission", pour aboutir à une "co-mission".

Dominique MOTHOMB

(1) Il s'agit de l'article intitulé "La démission", par le P. Fabien Epoussi-Bouliaga, S.J., dans SPIRITUS, No 56 (mai-août 1974), p. 276-287.

(2) Ordonnance capitulaire au sujet de la direction des séminaires et des maisons d'éducation. Texte cité par X. de Montclos, "Le Cardinal Lavergne", Cerf, Paris 1968, p. 95.

Exhortation sur la joie chrétienne (Extraits)

A l'occasion de la fête de Pentecôte et dans la ligne de la spiritualité que veut promouvoir l'Année Sainte, le Pape Paul VI a publié un document très dense sur la joie chrétienne.

Il se présente suivant le schéma suivant:

1. Le besoin de joie au cœur de tous les hommes.
2. Annonce de la joie chrétienne dans l'Ancien Testament.
3. La joie selon le Nouveau Testament.
4. La joie au cœur des Saints.
5. Une joie pour tout le peuple.
6. La joie et l'espérance au cœur des jeunes.
7. La joie du pèlerin en cette Année Sainte.

Nous re prenons ci-après les paragraphes 3, 5 et 6. Dans un numéro centré particulièrement sur le jubilé de 75 ans de l'établissement de l'Eglise au Rwanda, ces considérations sur la joie se trouvent bien à leur place.

LA JOIE SELON LE NOUVEAU TESTAMENT.

Arrêtons-nous à contempler la personne de Jésus, au cours de sa vie terrestre. En son humanité, il a fait l'expérience de nos joies. Il a manifestement connu, apprécié, célébré toute une gamme de joies humaines, de ces joies simples et quotidiennes

nes, à la portée de tous. La profondeur de sa vie intérieure n'a pas étonné le concret de son regard, ni sa sensibilité. Il admire les oiseaux du ciel et les lys des champs. Il rejoint d'emblée le regard de Dieu sur la création à l'aube de l'histoire. Il exalte volontiers la joie du semail et du moissonneur, celle de l'homme qui trouve un trésor caché, celle du berger qui récupère sa brebis ou de la femme qui retrouve la pièce perdue, la joie des invités au festin, la joie des noces, celle du père qui accueille son fils au retour d'une vie de prodigue et celle de la femme qui vient de mettre au monde son enfant... Ces joies humaines ont tant de consistance pour Jésus qu'elles sont pour lui les signes des joies spirituelles du Royaume de Dieu: joie des hommes qui entrent dans ce Royaume, y reviennent ou y travaillent, joie du Père qui les accueille. Et pour sa part, Jésus lui-même manifeste sa satisfaction et sa tendresse lorsqu'il rencontre des enfants qui désirent l'approcher, un jeune homme riche, fidèle et soucieux de faire davantage, des amis qui lui ouvrent leur maison comme Marthe, Marie, Lazare. Son bonheur est surtout de voir la Parole accueillie, les possédés délivrés, une femme pécheresse ou un publicain comme Zachée se convertir, une veuve prendre sur son indigence pour donner. Il tressaille même de joie lorsqu'il constate que les tout petits ont la révélation du Royaume qui reste caché aux sages et aux habiles.⁽¹⁾ Oui, parce que le Christ "a vécu notre condition d'homme en toute chose, excepté le péché",⁽²⁾ il a accueilli et éprouvé les joies affectives et spirituelles, comme un don de Dieu. Et il n'a eu de cesse qu'il n'eût "annoncé aux pauvres la Bonne Nouvelle, aux affligés la joie".⁽³⁾ L'Evangile de saint Luc témoigne particulièrement de cette semence d'allégresse. Les miracles de Jésus, les paroles de pardon sont autant de signes de la bonté divine: la foule se réjouit de toutes les merveilles qu'il accompli⁽⁴⁾ et rend gloire à Dieu. Pour le chrétien, comme pour Jésus, il s'agit de vivre dans l'action de grâces au Père les joies humaines que le Créateur lui donne.

**

Mais il importe ici de bien saisir le secret de la joie insondable qui habite Jésus, et qui lui est propre. C'est surtout l'Evangile de saint Jean qui en soulève le voile, en nous livrant les paroles intimes du Fils de Dieu fait homme. Si Jésus rayonne une telle paix, une telle assurance, une telle allégresse, une telle disponibilité, c'est à cause de l'amour ineffable dont il se sait aimé de son Père. Lors de son baptême sur les bords du Jourdain, cet amour, présent dès le premier instant de son Incarnation, est manifesté: "Tu es mon Fils bien-

aimé; tu as toute ma faveur".⁽⁵⁾ Cette certitude est inséparable de la conscience de Jésus. C'est une Présence qui ne le laisse jamais seul. (6) C'est une connaissance intime qui le comble: "Le Père me connaît et je connais le Père".⁽⁷⁾ C'est un échange incessant et total: "Tout ce qui est à moi est à toi, et ce qui est à toi est à moi".⁽⁸⁾ Le Père a remis au Fils le pouvoir de juger, celui de disposer de la vie. C'est une habitation réciproque: "Je suis dans le Père et le Père est en moi".⁽⁹⁾ En retour, le Fils rend au Père un amour sans mesure: "J'aime le Père et j'agis comme le Père me l'a ordonné".⁽¹⁰⁾ Il fait toujours ce qui plaît au Père: c'est sa "nourriture".⁽¹¹⁾ Sa disponibilité va jusqu'au don de sa vie humaine, sa confiance jusqu'à la certitude de la reprendre: "Si le Père m'aime, c'est que je donne ma vie pour la reprendre".⁽¹²⁾ En

ce sens, il se réjouit d'aller au Père. Il ne s'agit pas pour Jésus d'une prise de conscience éphémère: c'est le retentissement, dans sa conscience d'homme, de l'amour qu'il connaît depuis toujours comme Dieu au sein du Père: "Tu m'as aimé avant la fondation du monde".⁽¹³⁾ Il y a là une relation incommunicable d'amour, qui se confond avec son existence de Fils et qui est le secret de la vie trinitaire: le Père y apparaît comme celui qui se donne au Fils, sans réserve et sans intermittence, dans un élan de générosité joyeuse, et le Fils, celui qui se donne de la même façon au Père, avec un élan de gratitude joyeuse, dans l'Esprit Saint.

Et voilà que les disciples, et tous ceux qui croient dans le Christ, sont appelés à participer à cette joie. Jésus veut qu'ils aient en eux-mêmes sa joie en plénitude:⁽¹⁴⁾ "Je leur ai révélé ton nom et le leur révélerai, pour que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et moi aussi en eux".⁽¹⁵⁾

**

Cette joie de demeurer dans l'amour de Dieu commence dès ici-bas. C'est celle du Royaume de Dieu. Mais elle est accordée sur un chemin escarpé, qui demande une confiance totale dans le Père et dans le Fils, et une préférence donnée au Royaume. Le message de Jésus promet avant tout la joie, cette joie exultante; ne s'ouvre-t-il pas par les béatitudes? "Heureux, vous les pauvres, car le Royaume des Cieux est à vous. Heureux vous qui avez faim maintenant, car vous serez rassasiés. Heureux vous qui pleurez maintenant, car vous rirez".⁽¹⁶⁾

Mystérieusement, le Christ lui-même, pour dénouer du cœur de l'homme le péché de suffisance et manifester au Père une obéissance filiale sans partage, accepte de mourir de la main des impies,⁽¹⁷⁾ de mourir sur une croix. Mais le Père n'a pas permis que la mort le retint en son pouvoir. La résurrection de Jésus est le sceau apposé par le Père sur la valeur du sacrifice-

ce de son Fils; c'est la preuve de la fidélité du Père, selon le vœu formulé par Jésus avant d'entrer dans sa passion: "Père, glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie". (18) Désormais, Jésus est pour toujours vivant dans la gloire du Père, et c'est pourquoi les disciples furent établis dans une joie indéfectible en voyant le Seigneur, le soir de Pâques.

Il reste que, toi-bas, la joie du Royaume réalisée ne peut jaillir que de la célébration conjointe de la mort et de la résurrection du Seigneur. C'est le paradoxe de la condition chrétienne qui éclipse singulièrement celui de la condition humaine: ni l'épreuve, ni la souffrance ne sont éliminées de ce monde, mais elles prennent un sens nouveau dans la certitude de participer à la rédemption opérée par le Seigneur et de partager sa gloire. C'est pourquoi le chrétien, soumis aux difficultés de l'existence commune, n'est pas cependant réduit à chercher son chemin comme à tâtons, ni à voir dans la mort la fin de ses espérances. Comme l'annonçait en effet le prophète: "Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière, sur les habitants du sombre pays une lumière a resplendi. Tu as multiplié leur allégresse, tu as fait éclater leur joie". (19)

L'Exultet pascal chante un mystère réalisé au-delà des espérances prophétiques: dans l'annonce joyeuse de la résurrection, la peine même de l'homme se trouve transfigurée, tandis que la plénitude de la joie surgit de la victoire du Crucifié, de son Cœur transparent, de son Corps glorifié, et éclaire les ténèbres des âmes: "Et nox illuminatio mea in delictis meis". (20)

**

La joie pascale n'est pas seulement celle d'une transfiguration possible: elle est celle de la nouvelle Présence du Christ ressuscité dispensant aux siens l'Esprit Saint pour qu'il demeure avec eux. Ainsi l'Esprit Paraclet est donné à l'Eglise comme principe inépuisable de sa joie d'épouse du Christ glorifié. Il lui remet en mémoire, moyennant les ministères de grâce et de vérité exercés par les successeurs des Apôtres, l'enseignement même du Seigneur. Il suscite en elle la vie divine et l'apostolat. Et le chrétien sait que cet Esprit ne sera jamais éteint au cours de l'histoire. La source d'espérance manifestée à la Pentecôte ne tarira pas.

L'Esprit qui procède du Père et du Fils, dont il est le vivant amour mutuel, est donc communiqué désormais au Peuple de l'Alliance nouvelle, et à chaque âme disponible à son action intérieure. Il fait de nous sa demeure: d'ulcis hœpes animæ. (21) Avec lui, le cœur de l'homme est habité par le Père et le Fils. L'Esprit Saint y suscite une prière filiale qui jaillit du tréfonds de l'âme et s'exprime dans la louange, l'action de grâces, la réparation et la supplication. Alors nous

pouvons goûter la joie proprement spirituelle, qui est un fruit de l'Esprit Saint: (22) elle consiste en ce que l'esprit humain trouve le repos et une intime satisfaction dans la possession du Dieu trinitaire, connu par la foi et aimé avec la charité qui vient de lui. Une telle joie caractérisée dès lors toutes les vertus chrétiennes. Les humbles joies humaines, qui sont dans nos vies comme les semences d'une réalité plus haute, sont transfigurées. La joie spirituelle, toi-bas, inclura toujours en quelque mesure la douloureuse épreuve de la femme en travail d'enfantement, et un certain abandon apparent, semblable à celui de l'orphelin; pleurs et lamentations, tardis que le monde fera étalage d'une satisfaction malsaine. Mais la tristesse des disciples, qui est selon Dieu et non selon le monde, sera promptement changée en une joie spirituelle que personne ne pourra leur enlever. (24)

**

Tel est le statut de l'existence chrétienne, et très particulièrement de la vie apostolique. Celle-ci, parce qu'elle est animée par un amour pressant du Seigneur et des frères, se déploie nécessairement sous le signe du sacrifice pascal, allant par amour à la mort, et par la mort à la vie et à l'amour. D'où la condition du chrétien, et en premier lieu de l'apôtre, qui doit devenir le "modèle du troupeau" (25) et s'associer librement à la passion du Rédempteur. Elle correspond ainsi à ce qui avait été défini dans l'Evangile comme la loi de la battitude chrétienne, en continuité avec le destin des prophètes: "Heureux êtes-vous si l'on vous insulte, si l'on vous persécute et si l'on vous calomnie de toutes manières à cause de moi. Soyez dans la joie et l'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux: c'est bien ainsi qu'on a persécuté les prophètes vos devanciers". (26)

Nous ne marquons malheureusement pas d'occasions de vérifier, en notre siècle si menacé par l'illusion du faux bonheur, l'incapacité de l'homme "psychique" à accueillir "ce qui est de l'Esprit de Dieu: c'est folie pour lui, et il ne peut le connaître, car c'est spirituellement qu'on en juge" (27). Le monde - celui qui est incapable de recevoir l'Esprit de Vérité, qu'il ne voit ni ne connaît - n'aperçoit qu'une face des choses. Il considère seulement l'affliction et la pauvreté du disciple, alors que ce dernier demeure toujours au plus profond de lui-même dans la joie, parce qu'il est en communion avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ.

UNE JOIE POUR TOUT LE PEUPLE.

En écoutant cette voix multiple et consonnante des saints, aurions-nous oublié la condition présente de la société humaine?

ne, en apparence si peu tournée vers les biens surnaturels? Aurions-nous surestimé les aspirations spirituelles des chrétiens de ce temps? Aurions-nous réservé notre exhortation à un petit nombre de sages? Nous ne pouvons oublier que l'Evangile a d'abord été annoncé aux pauvres et aux humbles, avec sa splendeur si simple et son contenu plénier.

Si nous évocations cet horizon lumineux de la joie chrétienne, ce n'est donc point dans la pensée de décourager qui que ce soit parmi vous, Frères et Filles très chers, qui sentez votre cœur partagé lorsque l'appel de Dieu vous atteint.

Bien au contraire, Nous sentons que notre joie, comme la vôtre, ne sera complète que si nous regardons ensemble, avec pleine confiance, vers le Chef de notre foi, qui la mène à la perfection, Jésus qui, au lieu de la joie qui lui était proposée, endura une croix dont il méprisa l'infamie, et qui est assis désormais à la droite du trône de Dieu. Songez à celui qui a enduré de la part des pécheurs une telle contradiction, afin de ne pas défaillir par lassitude de vos âmes." (28)

L'invitation adressée par Dieu le Père à participer pleinement à la joie d'Abraham, à la fête éternelle des Noëces de l'Aïeul, est une convocation universelle. Chaque homme, pourvu qu'il se rende attentif et disponible, peut la percevoir au fond de son cœur, très particulièrement en cette Année Sainte où l'Eglise ouvre plus largement à tous les trésors de la miséricorde de Dieu. Car c'est pour vous que c'est la promesse, ainsi que pour vos enfants, et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera." (29)

Nous ne saurions penser au Peuple de Dieu de façon abstraite. Notre regard se porte d'abord sur le monde des enfants. Tant qu'ils trouvent dans l'amour de leurs proches la sécurité dont ils ont besoin, ils ont une capacité d'accueil, d'émervaillement, de confiance, de spontanéité dans le don. Ils sont aptes à la joie évangélique. Qui veut entrer dans le Royaume, nous dit Jésus, doit d'abord les regarder. (30)

Nous rejoignons davantage encore tous ceux qui exercent une responsabilité familiale, professionnelle, sociale. Le poids de leurs charges, dans un monde extrêmement mouvant, leur ôte trop souvent la possibilité de goûter les joies quotidiennes. Elles existent pourtant. L'Esprit Saint veut les aider à les redécouvrir, à les purifier, à les partager.

Nous pensons au monde des souffrants. Nous pensons à tous ceux qui arrivent au soir de la vie. La joie de Dieu frappe à la porte de leurs souffrances physiques et morales, non par ironie certes, mais pour y opérer son œuvre paradoxale de transfiguration.

Notre esprit et notre cœur se tournent également vers tous ceux qui vivent au-delà de la sphère visible du Peuple de Dieu. En accordant leur vie aux appels les plus profonds de leur con-

science, qui est l'écho de la voix de Dieu, ils sont sur le chemin de la joie.

Mais le Peuple de Dieu ne peut avancer sans guides. Ce sont les pasteurs, les théologiens, les maîtres spirituels, les prêtres et ceux qui coopèrent avec eux à l'animation des communautés chrétiennes. Leur mission est d'aider leurs frères à prendre les sentiers de la joie évangélique au milieu des réalités qui font leur vie et qu'ils ne sauraient fuir.

Où, c'est l'immense amour de Dieu qui appelle à converger vers la Cité céleste ceux qui arrivent des divers points de l'horizon, qu'ils soient, en ce temps de l'Année Sainte, proches ou encore loins. Et parce que tous ces convoqués - nous tous, en somme - demeurent à quelque degré pécheurs, ils nous font aujourd'hui cesser d'endurcir notre cœur, pour écouter la voix du Seigneur et accueillir la proposition du grand pardon, telle que Jérémie l'annonçait: "Je les purifierai de tout péché qu'ils commettent à mon égard, je pardonnerai tous les péchés par lesquels ils m'ont offensé et se sont révoltés contre moi. Et Jérusalem ne deviendra un sujet de joie, d'honneur et de gloire devant toutes les nations du monde". (31) Et comme cette promesse de pardon et tant d'autres prennent leur sens définitif dans le sacrifice rédempteur de Jésus, le Serviteur souffrant, c'est Lui, et Lui seulement, qui peut nous dire, en ce moment crucial de la vie de l'humanité: "Convertissez-vous et croyez en l'Evangile". (32) Le Seigneur veut surtout nous faire comprendre que la conversion demandée n'est en aucune façon un retour en arrière, ainsi qu'il en va pour le péché. Elle est, au contraire, mise en route, promotion, dans la vraie liberté et dans la joie. Elle est réponse à une invitation provenant de lui, aimante, respectueuse et pressante à la fois: "Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi je vous soulèverai. Chargez-vous de mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez soulagement pour vos âmes". (33)

En effet, quel fardeau plus accablant que celui de la faim? Quelle détresse plus solitaire que celle du prodigue, décrié par l'évangéliste saint Luc? Par contre, quelle rencontre plus bouleversante que celle du Père, patient et miséricordieux, et du fils revenu à la vie? "Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes, qui n'ont pas besoin de repentir". (34) Or, qui est sans péché, en dehors du Christ et de sa Mère immaculée? Ainsi, par son invitation à revenir au Père dans le repentir, l'Année Sainte - promesse de jubilation pour tout le Peuple - est aussi un appel à retrouver le sens et la pratique du sacrement de la Réconciliation. Dans la foule de la meilleure tradition spirituelle, Nous rappelons aux fidèles et à leurs pasteurs que l'accusation des fautes graves est nécessaire et que la confession fréquente demeure une source privilégiée de sainteté, de paix et de joie.

LA JOIE ET L'ESPERANCE AU COEUR DES JEUNES.

Sans rien ôter de la fermeté de notre message à l'ensemble du Peuple de Dieu, Nous voulons prendre le temps de nous adresser plus longuement au monde des jeunes, et avec une particulière espérance.

Si, en effet, l'Eglise, régénérée par l'Esprit Saint, continue en un certain sens la véritable jeunesse du monde, pour autant qu'elle demeure fidèle à son être et à sa mission, comment ne se reconnaît-elle pas spontanément, de préférence, dans la figure de qui se sent porteur de vie et d'espoir, et chargé d'assurer les lendemains de l'histoire présente? Et réciproquement, comment ceux qui, en chaque période de cette histoire, perçoivent en eux-mêmes plus intensément l'élan de la vie, l'attente de ce qui vient, l'exigence des vraies rénovations, ne seraient-ils pas secrètement en harmonie avec une Eglise animée par l'Esprit du Christ? Comment n'attendraient-ils pas d'elle la communication de son secret de personnellement jeune, et donc la joie de leur propre jeunesse?

Nous pensons qu'en droit et en fait une telle correspondance existe, non pas toujours visiblement, mais certainement en profondeur, malgré maintes contrariétés contingentes. C'est pourquoi, en cette Exhortation sur la joie chrétienne, la raison et le coeur Nous invitent à Nous tourner très résolument vers les jeunes de ce temps. Nous la faisons au nom du Christ et de son Eglise que lui-même veut, malgré les humaines défaillances, "repleni d'esprit", sans tache ni ride, ni rien de tel, mais sainte et immaculée". (35)

Ce faisaient, Nous ne cédon pas à un culte sentimental.

Considérée du seul point de vue de l'Ége, la jeunesse est chose éphémère. La célébration qui en est faite devient vite nostalgique ou dérisoire. Mais il n'en va pas de même en ce qui concerne le sens spirituel de ce moment de grâce qui est la jeunesse authentiquement vécue. Ce qui retient notre attention, c'est essentiellement la correspondance, transitoire et menacée, certes, mais pourtant significative et riche de généreuses promesses, entre l'essor d'un être qui s'ouvre naturellement aux appels et exigences de sa haute destinée d'homme, et le dynamisme de l'Esprit Saint, de qui l'Eglise reçoit inépuisablement sa propre jeunesse, sa fidélité substantielle à elle-même, et, au sein de cette fidélité, sa vivante créativité. De la rencontre entre l'être humain qui a, pour quelques années décisives, la disponibilité de la jeunesse, et l'Eglise en sa jeunesse spirituelle permanente, surgit nécessairement, de part et d'autre, une joie de haute qualité et une promesse de fécondité.

L'Eglise, comme Peuple de Dieu pénétrant vers le Royaume à venir, doit pouvoir se perpétuer, et donc se renouveler à travers les générations humaines: c'est pour elle une condition

de fécondité, et même simplement de vie. Il importe donc qu'en chaque moment de son histoire, la génération qui se lève exerce, en quelque sorte, l'espérance des générations précédentes, l'espérance même de l'Eglise, qui est de transmettre sans fin le don de Dieu, Vérité et Vie. C'est pourquoi, en chaque génération, des jeunes chrétiens ont à retentir, en pleine conscience et inconditionnellement, l'alliance, contractée par eux dans le sacrement du baptême, et renouvée dans le sacrement de confirmation.

A cet égard, notre époque de profonde mutation ne va pas sans graves difficultés pour l'Eglise. Nous en avons une très vive conscience, Nous qui portons, avec tout le Collège épiscopal, " le souci de toutes les Eglises" (36) et la préoccupation de leur proche avenir. Mais Nous considérons en même temps, dans la foi et dans l'espérance qui ne déçoit pas,

(37) que la grâce ne manquera pas au Peuple chrétien. Et Nous souhitions que ce dernier ne manque pas à la grâce, et ne renie pas, comme certains sont aujourd'hui tenté de le faire, l'héritage de vérité et de sainteté parvenu jusqu'à ce moment décisif de son histoire séculaire. Et c'est bien de cela qu'il s'agit— Nous pensions avoir toutes raisons de faire confiance à la jeunesse chrétienne: elle-même ne manquera pas à l'Eglise et, dans l'Eglise, il se trouve assez d'âmes capables de la comprendre, de l'aimer, de la guider et de lui ouvrir un avenir, en lui transmettant en toute fidélité la Vérité qui demeure. Alors des ouvriers nouveaux, résolus et fervents entrèrent à leur tour, pour le travail spirituel et apostolique, dans les champs qui blanchissaient pour la moisson. Alors semeur et moissonneur partageront la même joie du Royaume (38).

Il Nous semble en effet que la crise présente de la jeunesse, dénoncée par un grand désarroi de beaucoup de jeunes, dénotant une caractérisée par un aspect sévère, définitivement anachronique, pour une part, un aspect sévère, définitivement anachronique, que, d'une civilisation mercantile, hédoniste, matérialiste, qui tente encore de se donner pour porteuse d'avenir. Contre cette illusion, la réaction instinctive de nombreux jeunes réagit, dans ses excès mêmes, une portée certaine. Cette généralisation est en attente d'autre chose. Privée soudain de traditions rituelles, puis amèrement déçue par la vanité et le vide spirituels des fausses nouveautés, les idéologues athées, de certains mysticismes défectueux, n'en viendra-t-elle pas à découvrir ou à retrouver le véritable sésame et l'inaltérable du mystère divin révéle en Jésus-Christ? Celui-ci n'a-t-il pas, selon la belle formule de saint Irénée, "apporté toute nouveauté en apportant sa propre personne". (39)

Et c'est pourquoi il nous plaît de vous délier plus expressément, à vous, jeunes chrétiens de ce temps, promesse de l'Eglise de demain, cette célébration de la joie spirituelle. Nous vous convions cordialement à vous rendre attentifs aux

appels intérieurs qui vous visitent. Nous vous pressons de lever vos yeux, votre coeur, vos énergies neuves, vers les sommets, d'accepter l'effort des ascensions de l'âme. Et Nous voulons vous donner cette assurance: autant peut être **débiller** tant le préjugé, aujourd'hui partout répandu, de l'impuissance où serait l'esprit humain de rencontrer la Vérité permanente et vivifiante, autant est profonde et libératrice la joie de la Vérité divine reconnue enfin dans l'Eglise: **Ecclésiaste** de **Veritate**. (40) Cette joie-là vous est proposée. Elle se donne à qui l'aime assez pour la chercher obstinément. En vous disant à l'accueillir et à la communiquer, vous assurerez ensemble votre propre accomplissement selon le Christ, et la prochaine étape historique du Peuple de Dieu.

(1) Cf. **Lo** 10,21 - (2) Prière eucharistique n.IV; cf. **He** 4,15 - (3) **Lo** 4,18 - (4) Cf. **Lo** 13,17 - (5) **Lo** 3,22 - (6) Cf. **Jn** 16,32 - (7) **Jn** 10,15 - (8) **Jn** 17,10 - (9) **Jn** 14,10 - (10) **Jn** 14,31 - (11) Cf. **Jn** 8,29; 4,34 - (12) **Jn** 10,17 - (13) **Jn** 17,24 - (14) Cf. **Jn** 17,13 - (15) **Jn** 17,26 - (16) **Lo** 6,20-21. (17) Cf. **Ac** 2,23 - (18) **Jn** 17,1 - (19) **Is** 9,1-2. (20) **Præconium paschale**. (21) Prose de la solennité de la Pentecôte. (22) Cf. **Jn** 14,23 - (23) Cf. **Rm** 14,17; **Ga** 5,22 - (24) Cf. **Jn** 16,20-22; 2 **Co** 1,4; 7,4 - (25) 1 **P** 5,3 - (26) **Mt** 5,11-12. (27) 1 **Co** 2,14. (28) **He** 12,2-3. (29) **Ac** 2,39 - (30) Cf. **Mo** 10,14-15 (31) **Jr** 33,8 - (32) **Mc** 1,15 - (33) **Mt** 11,28-29. (34) **Lo** 15,7 - (35) **Ep** 5,27 - (36) 2 **Co** 11,28. (37) Cf. **Rm** 5,5 - (38) Cf. **Jn** 4,35-36 - (39) **S. Irénée**, *Adversus hæreses*, IV, 34,1; éd. "Sources chrétiennes", n.100, pp.846-847. (40) **S. Augustin**, *Confessions*, livre I, ch. 23.

Le Synode de 1974

Jusqu'ici nous n'avons rien publié sur le synode, Conseil du Pape, qui a réuni à Rome, en octobre 74, plus de 200 évêques, la plupart délégués des Conférences épiscopales.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en mettant sous leurs yeux les lignes qui suivent, publiées dans le N° 88 des "Cahiers de l'actualité religieuse et sociale" sous la signature du Père Roger Heckel.

**

Porter la Bonne Nouvelle à tous les peuples, l'entreprise apparaît démesurée à vues humaines.

La sécularisation et les diverses formes d'athéisme submergent nos sociétés. Dans une large partie du monde, la liberté religieuse et ses conditions d'exercice sont refusées, ouvertement ou sournoisement. Les pays traditionnellement chrétiens voient s'effriter les communautés chrétiennes, les convictions doctrinales et morales traditionnelles, la ferveur missionnaire. Là où - en Afrique notamment - un champ d'expansion demeure ouvert à l'Evangile, on manque d'apôtres et de moyens; le ferment évangélique n'est pas pleinement mêlé aux mentalités et aux cultures pour y produire des fruits originaux dans la pensée théologique, dans l'expression liturgique, dans les structures de la vie sociale. Dans les zones les plus peuplées et en développement démographique rapide - l'Asie - la présence de l'Eglise est de plus en plus minoritaire et parfois inexistante...

**

Devant ce constat lucide, le synode n'a d'autre manière cédée à la morosité; il se dégage de ses travaux un optimisme réaliste, dans la joie de l'Esprit-Saint.

Le synode s'est souvenu de l'aventure des apôtres et des communautés chrétiennes primitives: quantité infirme et négligeable - politiquement et culturellement - dans le monde connu d'alors; et promis cependant à une expansion rapide et universelle. Le livre des Actes des apôtres nous montre que le Saint-Esprit a été l'agent décisif de la première évangélisation-re-

liser d'un trait ce livre, pour sentir le souffle qui l'anime. L'évangélisation est une entreprise divine, une initiative divine par laquelle Dieu lui-même se porte inlassablement à la rencontre des hommes pour leur proposer son amitié, sa lumière et sa joie.

L'appel à l'Esprit-Saint est un trait caractéristique de ce synode. Pas sous la forme d'une sorte d'incantation plus ou moins magique. Pas davantage sous la forme d'une expérience extraordinaire du type de la première Pentecôte. Mais comme un acte de foi sobre, intense, vivifiant; l'oeuvre que Dieu poursuit dans le monde d'aujourd'hui demande une Eglise plus résolument enracinée en Jésus-Christ, attentive et docile à son Esprit.

D'où l'importance première de la prière contemplative, pour faire l'expérience pacifiante et tonique de l'antité de Jésus-Christ; de la formation doctrinale, pour être capables de "rendre compte de notre espérance"; d'une vie pénétrée de sève et de charité évangéliques, pour être un signe qui parle au monde d'aujourd'hui.

**

Un regard ainsi éclairé par la foi, une sensibilité profondément accordée, de l'intérieur, aux choses de Dieu, nous rendent capables de rencontrer et de reconnaître l'Esprit de Dieu déjà activement à l'oeuvre dans ce monde.

Ce qui, à première vue, apparaît opaque et résistant au message de l'Evangile, se révèle, à un regard plus pénétrant, travaillé déjà par l'Esprit de Dieu. D'où l'attention pleine de sympathie de ce synode:

- au sens de Dieu et aux moyens de salut véhiculés dans les grandes religions non chrétiennes - en Asie notamment;
- à la force de la sensibilité religieuse africaine;
- à la religion populaire chrétienne, déjà pénétrée d'Evangile, et dont les expressions naïves et imparfaites cachent souvent, aux yeux des "sages", des expériences spirituelles profondes - en Amérique latine, par exemple;
- aux efforts multiformes de libération qui mobilisent les énergies et les dévouements pour arracher les sociétés aux injustices dont elles souffrent;
- et jusqu'aux obstacles eux-mêmes (sécularisation, athéisme, persécution), qui nous provoquent à une incessante purification de notre foi, dans le dialogue avec tous les hommes et tous les courants de pensée.

**

Mais pour que les hommes d'aujourd'hui puissent s'ouvrir complètement et pleinement à ce Dieu qui déjà les investit de son Esprit d'amour, l'Eglise de Jésus-Christ a un rôle irremplaçable.

Communauté de prière, de louange, de vie fraternelle, bénéficiaire privilégiée du don de Dieu qu'elle a reçu mission de répandre et de servir auprès de tous les hommes, elle compte avec joie les forces de renouveau que l'Esprit développe en elle. Le synode a relevé, notamment, les facteurs suivants qui lui semblent porteurs d'espérance:

- Les petites communautés.

On en a beaucoup parlé. Je n'ai pas le sentiment qu'on ait essayé de situer objectivement l'ordre d'importance du phénomène, ni sa nature exacte. Cela reste pour le moment quelque chose de vague, de flou, d'insaisissable, mais à quoi tout le monde se réfère.

Les interrogations critiques n'ont pas manqué. Ici on reproche un phénomène de repliement sur le petit groupe; là un attachement excessif à des phénomènes spirituels extraordinaires et ambigus, voire extravagants; ailleurs encore, on craint la tentation de se développer en dehors de l'Eglise institutionnelle, de sa discipline et de sa doctrine, parfois dans une opposition agressive.

Mais très généralement l'évocation des petites communautés vient dans un contexte d'espérance. On y pressent un lieu de véritable régénération spirituelle, dans la prière, dans l'échange fraternel, dans une volonté de communion avec la communauté plus large et avec les églises. A la fois constatation de faits éparpillés et vœu de les voir s'amplifier. Le sentiment que, dans l'assouffissement des grandes organisations (il est significatif que les quelques quatre cents pages de textes remis aux journalistes n'évoquent guère l'action catholique...), dans la morosité de certaines communautés paroissiales ou religieuses, dans l'isolement de beaucoup de fidèles, quelque chose se cherche qui peut faire apparaître des formes neuves d'avenir et régénérer les communautés existantes.

La même espérance se reporte amplement sur la famille - que certains mettent sous le vocable petites communautés. On attend d'elle qu'elle demeure ou redevenue un lieu privilégié de l'évangélisation - sans peut-être examiner suffisamment à quelles conditions il peut en être ainsi, car là aussi les facteurs de crise ne manquent pas.

- Les Églises locales ou particulières.

Sur ce point, la réalité visée et le vocabulaire demeurent très imprécis. Très généralement on a pensé à l'Église ayant pour contours une nation et sa culture; parfois à des regroupements plus larges (par exemple: Église africaine); plus rarement aux contours d'un milieu sociologique.

L'espoir est le suivant: que ces Églises développent pleinement leur personnalité propre; que le ferment évangélique soit intimement mêlé aux cultures diverses; alors l'Évangile prendra racine dans les profondeurs des peuples; la foi sera ce qu'elle doit être: réponse vivante de tout l'homme (indivisible de son humus culturel) à l'appel de Dieu; l'Église, s'exprimant dans le genre propre des divers peuples ne sera plus ressentie comme une importation étrangère; elle trouvera par le fait même les meilleures conditions de durée et d'expansion nouvelle.

D'ici le vœu pressant, exprimé notamment par les évêques africains: que les conférences épiscopales disposent de la liberté suffisante envers la curie romaine, pour exercer la plénitude de leur responsabilité.

En somme, ce que les petites communautés peuvent apporter de chances de renouveau dans des Églises souvent empêtrées dans des structures lourdes et inefficaces, ces Églises à leur tour peuvent le faire pour une Église universelle trop centralisée et trop uniformisée. La comparaison fait aussitôt apparaître des risques similaires, soulignés par plusieurs évêques: des Églises trop "particularisées" ne vont-elles pas subir un processus de repliement sur soi? Végéter dans la médiocrité et même laisser altérer toute une part de la foi commune? Ne s'exposent-elles pas à être plus vulnérables devant les pouvoirs publics de leurs pays respectifs, surtout en période de persécution ou d'excitation nationaliste? Les conférences épiscopales ne risquent-elles pas de se recroquer selon la sensibilité dominante d'un moment, sans se renouveler vraiment? Ne se trouveront-elles pas encore plus démunies pour réagir, dans les communautés, contre des pratiques ou des courants de pensée qu'elles réprouvent sans pouvoir intervenir efficacement? Et respectivement-elles mieux la responsabilité propre de chaque évêque?...

Ces questions, sérieuses, pourront être clarifiées d'autant plus aisément dans un dialogue franc entre les évêques et Rome - on verra que le pape l'a engagé dès le discours de 1968 - que la juste requête d'une plus large responsabilité des Églises particulières a été avancée, par les évêques africains notamment, dans un climat de réalisme et de profonde sagesse:

- ces évêques sont parmi les défenseurs les plus résolus de la paupérisé et de sa mission nécessaire à la tête de l'Église;

- ils appellent un large courant d'échanges entre les Églises sœurs;

- à l'encontre de beaucoup de critiques simplistes contre l'œuvre missionnaire, ils soulignent sans complexe que la foi a toujours été apportée "de l'extérieur", que la mission doit s'implanter encore; et que d'ailleurs, dès maintenant, certaines Églises jeunes sont capables de participer à cet effort à leur tour, en dehors de leurs pays (par exemple, par des religions nombreuses dans certaines Églises d'Asie): que chacun apporte sans complexe ce qu'il est, tout en s'intégrant loyalement à l'effort de l'Église locale.

- La participation des chrétiens aux efforts de libération.

Ce problème, déjà touché sous l'angle d'une présence de l'Esprit aux efforts des hommes, croyants ou incroyants, revient ici dans la perspective propre de l'œuvre d'évangélisation menée par la communauté chrétienne. L'Évangile est une Bonne Nouvelle qui concerne tous les aspects de l'existence humaine (voir Lc. 4, 18-19). Les évêques asiatiques et africains parlent sans complexes et sans confusion - du développement (économique, culturel) comme d'une partie intégrante de l'évangélisation. En Amérique latine - sous le mot libération, le problème est plus polémique, du fait d'un double risque de confusion: la libération est identifiée par certains avec la révolution marxiste violente; l'évangélisation est parfois réduite à cette libération. Les évêques d'Afrique et d'Asie se sentent peu concernés par les débats sur la libération ainsi comprise. Encore moins les évêques des pays communistes. Mais sous l'impulsion des évêques d'Amérique latine, une large place leur sera faite dans le document final; à la fois pour souligner l'impérieuse nécessité de travailler à toutes les formes authentiques de libération, et pour mettre en évidence, sans confusion, l'originalité d'une évangélisation qui appelle et soutient ces efforts sans s'y réduire.

* *

Écoutons maintenant les intéressés eux-mêmes.

Dans la perspective qui est la sienne - Conseil du pape - ce synode a conscience d'avoir fait du très bon travail. Le principal intéressé, Paul VI, a relevé amplement le caractère positif de l'expérience. Il ne fait pas de doute qu'en assistant fidèlement à toutes les séances d'une telle assemblée, le pape acquiert une connaissance très vaste et concrète des préoccupations des divers évêques, en même temps qu'une sensibilité irremplaçable au climat dans lequel l'Église s'efforce de rem-

plir sa mission aujourd'hui. Les évêques, de leur côté, étaient visiblement heureux d'échanger leurs expériences et de situer leurs problèmes particuliers dans le mouvement plus large que l'Esprit Saint imprime à l'Eglise.

Même élaboré par les participants, "du dedans", aucun document de synthèse ne peut rendre compte de la riche diversité des sujets abordés et de l'expérience vécue en commun. Plus qu'un relevé quantitatif, ce qui compte ici, c'est précisément l'expérience faite par le pape et les évêques et l'influence qualitative qu'elle aura sur leur action à venir. Il ne faut donc pas s'étonner que l'assemblée n'ait pas réussi - ni à vrai dire cherché - à faire elle-même un tel effort de synthèse, "à chaud".

Par contre, le synode, d'une part, le pape, de l'autre nous laissent deux textes qui nous permettent un premier repérage des questions principales qui ont émergé des travaux et du mouvement qui a porté l'ensemble. Ces textes se recroisent largement - et c'est normal - dans l'énumération de ces questions et dans l'évocation du climat spirituel de l'expérience synodale. Ils se distinguent - et c'est normal encore - par la manière de regrouper les questions et d'amorcer la réflexion qu'elles appellent maintenant.

Il était relativement facile pour le pape de nous faire témoins de ce qui l'a frappé personnellement et d'exprimer devant nous les réflexions que cela lui suggère pour l'exercice de sa mission propre dans l'Eglise. C'est ce qu'il a fait dans le discours de clôture. Sans d'ailleurs prétendre tout dire. Et sans préjuger d'autres développements qui lui apparaîtront nécessaires, après un temps de recul, et dont l'année sainte lui offrira bien des occasions de nous parler.

La tâche était plus difficile pour le synode: du fait de la diversité et du nombre des évêques (200), de la brièveté du temps et de la méthode de rédaction - qui demandera certainement à être revue à l'avenir. Il est probable que l'ordre des questions, l'importance du développement donné à chacune, le mouvement d'ensemble du texte ne reflètent pas également l'expérience que chaque groupe d'évêques a pu faire et qu'il aurait éventuellement exprimée autrement. Cela n'empêche pas le rapportaire (remis au pape, mais non publié) et la déclaration (publiée) de constituer des premières approximations significatives et utiles. Ces deux textes ont été votés à de larges majorités (170 oui, 21 non, 1 abstention, 1 nul pour le référendum 182 oui et 11 non pour la déclaration.) La déclaration est en fait un message à l'Eglise. Les évêques nous di-

sent équitivement: voloi, en première approximation, les points principaux sur lesquels nous avons échangé et réfléchi devant le pape, et qui intéressent immédiatement tous les membres de l'Eglise.

Roger HECKEL, S.J.

Le rendez-vous de Mexico

Lorsque 1975 fut proclamée Année internationale de la femme, nombreux furent ceux qui considérèrent cette initiative, ses buts et ses objectifs, comme quelque chose d'assez éloigné, d'assez détaché, des problèmes "réels" de ce temps - le taux rapide de la croissance démographique, par exemple, ou la crise alimentaire mondiale. Or l'un des véritables défis du lancement de cette Année "à part" des femmes, c'est justement de rompre avec cette forme séparatiste de pensée en montrant que ces problèmes mondiaux et le sous-développement des femmes sur toute la terre sont indissociables.

Trop souvent, les problèmes des femmes ont été traités par les responsables des orientations comme s'il s'agissait de sujets "de luxe", dignes de la charité de ceux à qui il arrive de se soucier de l'égalité des droits ou qui croient en ses mérites.

Trop souvent, la nécessité d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes a été traitée en question isolée seulement étudiée dans la perspective des "droits de l'homme". C'est la raison pour laquelle il a été rarement compris en quoi l'absence de droits des femmes contribue à l'existence d'autres problèmes humains comme l'analphabétisme, la malnutrition, la morbidité maternelle et infantile, le chômage et le paupérisme.

Trop souvent, la discrimination est considérée comme une chose que la loi peut effacer. Les origines psychologiques et

culturelles de la discrimination n'ont jamais été suffisamment réalisés. Il en résulte que de nombreux hommes et de nombreuses femmes continuent d'ignorer son étendue et restent indifférents devant sa pratique. J'irai jusqu'à affirmer que la surpopulation, que l'échec des stratégies internationales du développement, pour ne mentionner que cela, n'auraient pas pris leurs dimensions actuelles sans de telles attitudes et que les problèmes que nous avons aujourd'hui à affronter seraient qualitativement différents si les buts et les objectifs de l'Année de la femme avaient été appliqués il y a trente ans quand ils ont été acceptés dans leur principe et incorporés dans la Charte des Nations Unies.

Il nous faudra de toute évidence plus d'une année pour mettre en application tout ce que nous avons accepté en principe. Mais, en 1975, nous pouvons tracer des plans concrets et réalistes, adopter des stratégies nouvelles, susciter un sentiment nouveau d'engagement en faveur des buts et des objectifs de l'A.I.F., au sein des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des institutions et chez les particuliers.

Quatre mois seulement se sont écoulés mais l'intérêt considérable et le soutien de la base qui, déjà, se sont manifestés pour l'Année, sont particulièrement encourageants. Presque tous les pays ont élaboré un dispositif national pour étudier la situation présente des femmes, pour reconnaître les obstacles existants et pour élaborer des projets de plans et de programmes destinés à réaliser les buts de l'Année dans tous les aspects de l'existence.

En Asie, dans le Pacifique et en Afrique, des propositions et des recommandations orientées vers l'action ont déjà été adoptées au niveau régional par les organismes régionaux des Nations Unies. Un plan d'action mondial sera, estime-t-on, mis au point lors de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, point culminant de l'Année, réunie à Mexico du 19 juin au 2 juillet.

Les propositions et les recommandations de la Conférence seront soumises en septembre à la septième Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Consacrée aux problèmes de développement, cette Session constituera donc un vaste forum au sein duquel l'occasion sera offerte de susciter la prise de conscience du fait que les femmes ne sont pas "à part". En réalité, elles sont, ou devraient être, profondément engagées puisque toutes les décisions qui seront prises là, comme dans l'ensemble des autres assemblées internationales, régionales et nationales, ont tout autant de conséquences pour les femmes que pour les hommes.

Helvi Sipilä

(Extrait de "Forum du Développement" (ONU))

Que sera le monde quand les femmes y auront leur vraie place ?

"1975, Année internationale de la femme". Qui a décidé cela ? L'O.N.U. Pourquoi ? Réponse de Mme Sipilä, responsable à l'O.N.U. de tout ce qui concerne cette Année : "Il s'agit de faire participer le monde entier aux efforts qui visent à modifier les lois et les mentalités injustes envers les femmes".

C'est une sorte de haute histoire pour réfléchir sur des changements récents. Quelque chose se passe actuellement par rapport aux femmes. Notre foi peut-elle nous aider à y voir clair ?

En janvier 1974, le Colloque annuel des médecins catholiques à Angers a pris pour thème : "La femme aujourd'hui". Le mensuel de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a consacré son numéro de janvier (passionnant) à l'Année de la femme. En février, thème de la Semaine marxiste : "Les femmes aujourd'hui, demain". Enfin, sommet de cette Année : en juin se tiendra à Mexico la Conférence internationale de la femme.

QUATRE SALAIRES SUR DIX SONT DES FEMMES

Parlotes ? Je crois qu'il y a beaucoup plus. Une question émerge de tous côtés : que sera la vie du monde quand les femmes y auront pris leur vraie place ? Cette question jaillit de ce qui se vit déjà. Pendant les journées d'Angers, par exemple, j'ai été frappé par la place donnée aux témoignages : que vivent, en ce moment, les femmes à la maison, à l'usine, à la ferme ? Quelles sont les conséquences déjà notables de la contraception, des naissances plus groupées, de l'allongement de la vie, de l'entrée massive des femmes dans les milieux de travail ? Un avocat faisait remarquer avec humour que les nouvelles lois sur la famille retardent sur l'égalité vécue dans les jeunes foyers. Ce qui m'a paru un ton nouveau, c'est le rejet, années ou ag-

oé, des vieilles questions théoriques du genre femme au travail ou femme au foyer. "Monsieur, disait la jeune femme chargée de répondre aux questions, il y a actuellement en France 8 millions de femmes qui travaillent, donc près de 40 % de la population active. C'est sur cette donnée qu'il faut réfléchir, c'est cette existence-là qu'il faut améliorer, c'est à partir de cela que des hommes révisent leur propre vie."

Des hommes et des femmes en train de réviser leur vie et leur relation mutuelle parce que bien des choses ont changé : voilà le fait auquel il faut s'accrocher, et cesser de rêver ou de regretter. Si l'égalité vécue déjà ici et là se développe plus massivement, quel nouveau monde verra-t-on naître ? Et quelle Eglise nouvelle ! Le tout dernier mot, à Angers, a été dit par un homme marié, M. Héry : "Actuellement, l'Eglise est appauvrie par la place seconde qu'elle donne aux femmes, c'est-à-dire à la moitié de l'humanité".

QUE DIT AUX FEMMES LA PAROLE DE DIEU ?

J'ai sous les yeux une photo récente : Paul VI recevant une Africaine, Melle Olowo, ambassadrice d'Ouganda. Légende : "Paul VI a rompu avec la tradition en acceptant pour la première fois dans l'histoire du Vatican qu'une femme représente son pays auprès du Saint-Siège." Bravo pour Paul VI. Mais ce fait met en lumière quelque chose d'extravagant : quel dédain, quelle méfiance, quelle peur poussaient les milieux romains à refuser une femme comme ambassadrice ? Plus largement : pourquoi l'Eglise rechigne-t-elle tant à reconnaître l'égalité entre les hommes et les femmes ? Peut-elle s'appuyer sur la Parole de Dieu ?

Pour répondre il est indispensable de faire une distinction capitale, car si l'on cherche dans la Bible des textes contre l'égalité on en trouvera. Mais on doit lire la Bible en distinguant ses aspects "culturels", datés, et ses visées profondes qui ont été et seront toujours la véritable lumière de la foi. La Bible est la Parole de Dieu, mais incarnée dans des langages d'hommes qui sont marqués par leur époque et par-fois tout simplement par une situation locale. Quand saint Paul, par exemple, s'aperçoit que dans les célébrations liturgiques les jolies Grecques montrent un peu trop leurs cheveux, au grand scandale des Juives, il leur commande sèchement de mettre un voile et, pour se justifier, il s'embarque dans un tas de considérations (1 Co 11, 3-16). Tirer de là une Parole de Dieu pour les femmes, c'est faire une lecture extrêmement superficielle. La lecture profonde cherche ceci : qu'est-ce qui est vraiment révélé tout au long de la Bible ?

En bien, sur "la" femme, rien. Voilà pour nous, chrétiens, la leçon la plus décisive : il n'y a pas de vocation féminine. La Genèse (1, 27), dit : "Dieu créa l'homme à son image, homme et femme". Fais toute la Bible ensuite et le dévoilement progressif de la grande lumière sur Dieu et sur nous : Dieu est amour, et il nous aime. L'homme est donc l'image de Dieu quant il est un être d'amour.

Mais la plus visible, la plus claire relation d'amour, toi-bas, c'est celle qui unit un homme et une femme. Voilà pourquoi l'amour conjugal est si important dans la Bible. Il rappelle, effective et symbolise la vocation de tout être humain : aimer. Pour nous expliquer comment il nous aime et comment il veut être aimé, Dieu nous fait dire par les écrivains de la Bible (particulièrement Osée, Isaïe, Ézékiel, le Cantique des Cantiques, saint Paul, l'Apocalypse) : pen-sez à l'amour nuptial.

Quel est donc cet amour ? Le face à face de deux libertés différentes mais égales, qui ont à inventer une relation absolument unique de bonheur l'un par l'autre. De cette relation "image", nous pouvons tirer l'idée juste de notre relation à Dieu : chaque homme, chaque femme, est une liberté amoureuse unique, face à Dieu qui l'aime d'une manière unique. C'est la plus bouleversante révélation du Cantique des Cantiques : "Unique est ma colombe, ma parfaite" (Ct 6, 4)

Hélas, l'autre révélation profonde de la Bible, révélation noire celle-là, c'est le péché. Nous aimons tout. La relation d'amour entre l'homme et la femme, nous avons réussi à la pervertir en relation d'inégalité et de domination. Bien entendu, comme c'est une relation "image", nous avons inventé aussi un Dieu dominateur et des hommes terrorisés. Au lieu de lire dans la Bible notre vocation à l'amour, nous y trouvons des raisons de trembler et d'opprimer.

MAIS NOUS AVONS INVENTÉ L'INEGALITE

C'est ainsi qu'on en arrive à une Eglise masculinisée à outrance et qui se trouve mal à l'aise devant les femmes, tentatrice et qui se trouve mal à l'aise devant les femmes, lors une "vocation féminine" : il s'agit d'être douce, seconde, totalement dévouée à l'homme et au petit d'homme, heureuse d'assister et de trier pendant que l'homme s'en va construire le monde.

Mais les femmes d'aujourd'hui ouvrent la Bible (elles l'ont ouverte au Colloque d'Angers) et elles n'y trouvent qu'une seule vocation, qu'on soit homme ou femme : aimer en construisant le monde. Devenir et rester jusqu'au bout, jusqu'à la mort, un être de liberté aimante et créatrice.

La clé cherchée est là : aux jeux de Dieu (c'est son prodige de Créateur), nous sommes, homme ou femme, l'inventeur de notre destinée unique. Bien sûr, nous aurons à nous glisser dans des missions, des contraintes, des échecs, des reprises, des limites. Mais à l'inspiration de tout cela, reste ce noyau de liberté inventive qui peut faire de nous la porte quelle vie, dans n'importe quelle situation, une création originale d'amour.

A partir de là on peut retrouver les vies réelles, les mondes réels : on a le secret premier, la force de vouloir faire sa vie. Et si l'on ne part pas de là on se perd très vite dans les vocations, les rôles, les images dites traditionnelles. "Mais, demandait une femme à Angers, elle remonte à quand, votre image traditionnelle ?" Un exemple ? "La femme au foyer". Lorsque sont nées les unes, l'homme est parti le matin pour revenir le soir. Il fallait garder la maison. On a doré l'image de la gardienne et on en a fait un "rôle traditionnel" : la femme faite pour garder la maison. Tandis que jamais on n'a affirmé : "l'homme est fait pour ceci ou cela". Il a fait ceci et cela selon les évolutions de la vie, selon ce qui lui plaisait, ce qui l'arrangeait et, il faut bien le dire, selon son génie créateur. On est là au cœur du problème hommes et femmes. L'inégalité fondamentale vient d'un décret arbitraire : toi, l'homme, tu peux être créateur, inventer ta vie et inventer le monde; toi, la femme, tu as des rôles tout tracés et ces rôles sont au service de la créativité masculine.

Le tournant actuel, c'est cette petite idée qui, un jour, va peut-être créer un autre monde : si les femmes entraient à leur tour dans la créativité ? L'une s'inventera une vie de femme seule; l'autre, une vie de religieuse; la plupart une vie de femme au foyer ou une de ces vies acrobatiques d'épouse-mère-travailleuse.

C'est ce qui se passe ? Non, pas encore. On discute les choix de vie des femmes, on généralise, on essaie de stéréotyper des rôles : "La femme est faite pour ceci et cela". L'étape à franchir, l'étape d'égalisation vraie c'est quand on pensera : "telle femme veut être pour ceci et cela".

MAIS LA DIFFÉRENCE ?

Bien sûr, il y a "la différence" ! La femme est faite pour être mère. Mais examinons bien cette affirmation dont on a tiré un tas de choses abusives : la femme n'est pas faite pour être mère, elle peut être mère. Jusqu'à l'infini de cette possibilité biologique, il faut laisser la liberté, don premier et royal. La liberté de s'inventer une vie personnelle épanouie.

Dès qu'une femme est mère, elle doit disparaître tout entière dans ce rôle. Et tant disparaissent, en effet ! Finis les dons, la culture, les projets. Nous les écrivions mais nous les péralisons. Du moment que la famille, le pays et l'Eglise ont des héritiers, des citoyens et des baptisés, vous êtes tout ce qu'il faut être, mesdames. Non, c'est faux. Un renversement s'opère actuellement. Ce qu'une femme doit être, c'est être, c'est exister pleinement comme une personne unique qui choisit une manière originale de s'épanouir en étant épouse, mère d'un nombre voulu d'enfants, ou célibataire. Et qui demande aux hommes d'organiser avec les femmes un monde où être maman ne tuera pas les autres possibilités qu'il y a dans une femme. Tout comme être père n'a jamais limité les possibilités d'un homme.

Qui a décidé, un jour, que l'éducatrice des enfants, c'est la mère ? Qui avait décidé que le soir, quand papa et maman rentraient tous deux de leur travail, maman s'affairait à la cuisine et papa s'affairait dans le fauteuil ?

Ainsi devra également évoluer le travail professionnel : ce ne sont pas les mères qui doivent s'adapter à d'épuisantes doubles vies, c'est la profession qui doit s'adapter aux maternités. Là encore, renvoyer pratiquement les mères à la maison parce qu'elles sont mères, c'est l'injustice profonde qui consiste à enfermer une femme dans un de ses "rôles". Si l'on arrive à comprendre qu'une femme, comme un homme, est d'abord une liberté créatrice de sa propre vie, on raisonnera autrement : telle mère préférera retrouver la maison (et à tel âge ! pas forcément pour la vie) ; telle autre mère verra son épanouissement dans le cumul de la maternité et de la profession. Le mari devra y être attentif, et aussi l'organisation professionnelle.

QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS À SUIVRE ?

Bien des lecteurs et des lectrices qui m'ont suivi jusqu'ici, ont probablement souri et peut-être rugi. C'est fatal, dès qu'on parle d'évolution chacun se situe. Un tel pensera : "Je ne vois rien, autour de moi, de tout ce que ce journaliste raconte."

Une telle dira : "Où va-t-on, si on laisse chaque femme choisir sa vie à sa fantaisie ? Moi, par exemple..."

Eh oui, mais les exemples, quand il s'agit d'observer ce qui change, il ne faut pas les choisir en arrière. Hier soir, chez des amis, j'ai vu arriver la fille aînée, Martine, toute jeune mariée. Sa maman lui dit : "Je suis en retard, aide-moi à mettre la table." Martine regarde son papa en train de lire le journal, et elle dit en riant : "Maman, maman, c'est papa qui aurait dû t'aider, tu

n'as pas su l'élever comme il faut ! Tu sais, chez nous, ça ne se passe pas du tout comme ça."

Voilà, je crois, la première évolution à suivre : le partage des tâches entre époux. Et sûrement une nouvelle organisation des tâches ménagères car les hommes seront plus expéditifs.

Deuxièmement le refus du vieux (enfin, pas tellement vieux...) slogan : l'homme dehors, la femme dedans. J'ai vu la mort de ce slogan à Alger. Et doublement. Il ne s'agit pas seulement de permettre à chaque femme de choisir une vie professionnelle si cela lui convient. Mais j'ai entendu des hommes mariés revendiquer pour les pères plus d'heures de présence à la maison. Troisièmement : pour la première fois, j'ai remarqué une approbation extrêmement forte du travail professionnel des femmes, même quand il s'agit d'un dur travail d'usine. Cela tient en partie à l'isolement et au désœuvrement d'une jeune femme dans un grand ensemble : appartement facile à nettoyer, enfants très jeunes à la maternelle, mari très aidant. Alors ? Ecouster la radio ? Faire de la tapisserie ? Pour ces femmes, la tâche professionnelle offre un milieu de vie valorisant. Elles voient et entendent "autre chose" ; elles participent aux péripéties d'une entreprise, accèdent à des responsabilités, entrevoient le temps proche où les femmes construiront le monde avec les hommes.

Quatrième évolution : l'examen obstiné du "je veux tout" ! Les femmes doivent tout faire, et de plus en plus d'ailleurs elles veulent tout : épouse, mère, travailleur et... sportive, militante ou philatéliste ! C'est le problème le plus irritant, l'obstacle dur sur lequel butent les évolutions. Mais il semble qu'apparaissent d'importantes évolutions compensatrices. Le resserrement du temps des maternités : deux à trois enfants en quelques années. Le fameux partage des tâches avec le mari. Et surtout l'apparition d'un temps de plénitude vers quarante, cinquante ans et après. Il est temps de le prévoir en n'engloutissant pas dans la période des maternités des dons qui peuvent être exploités de quarante à ... quatre-vingts ans.

Reste un point noir : les mentalités retardataires qui risquent de freiner cette marche actuelle des femmes vers un épanouissement différent mais comparable en intensité à celui des hommes. Je n'ose pas trop insister sur la mentalité des femmes qui ont actuellement autour de la cinquantaine. A elles de voir si elles aident ou si elles gênent.

Ce qui m'a paru le plus curieux, c'est l'insistance sur l'éducation des garçons. "Il n'est pas rare, faisait-on re-

marquer, de voir un garçon offrir à sa jeune femme le bonheur qu'on offrirait il y a trente ou cinquante ans, c'est-à-dire la vie encluse au foyer, alors que cette jeune femme est, par exemple, en pleine productivité dans une affaire publicitaire..."

Comme quoi l'Année de la femme ne sera pas inutile si elle favorise par des réflexions et des débats une avancée générale des idées et des comportements.

André SEVE

Courrier des Lecteurs

DES COLLEGES CHRETIENS ?

Dialogue a publié dans le No 46 un article du R.P. Lambert S.J. : Qu'est-ce qu'un collège chrétien aujourd'hui ? en le faisant d'ailleurs précéder d'une note bien significative dans laquelle la revue s'interroge sur l'ambiguïté formière que présente la situation actuelle au Rwanda, où quasiment tout l'enseignement secondaire, même officiel, demeure un enseignement confessionnel, ambiguïté autant pour un Etat qui se veut laïc que pour des sociétés religieuses engagées dans un système qui ne leur laisse qu'une marge de plus en plus étroite de liberté et ne leur permet pas d'être pleinement elles-mêmes.

Sans doute est-il possible d'imaginer, comme le fait le Père Lambert, ce que pourrait être dans l'abstrait un collège chrétien, mais quand on considère les pesanteurs sociologiques qui, en fait, gravitent ce type d'institution, on ne peut être que sceptique. Que d'aberrations, pas seulement chrétiennes, mais simplement humaines n'a-t-on pas commises sous prétexte d'éducation chrétienne ! Ecole chrétienne, école révolutionnaire ? Peut-être, mais beaucoup plus souvent, dans la majorité des pays où elle est implantée et où elle a pu se déployer à son aise, école de la haute bourgeoisie, école des possédants, école discriminatoire sur le plan social autour de

critères d'argent. Ecole, aussi, qui, quand elle en a les moyens, revendique pour elle le monopole idéologique comme cinquante ans d'histoire coloniale au Rwanda et au Burundi ne le montrent que trop bien. Tout cela il ne faut pas l'oublier trop vite.

C'est en tant que chrétien que l'école chrétienne ne retient mal à l'aise, aujourd'hui comme jadis. Parmi les textes de Vatican II, le plus décevant, à mon sens, est bien celui qui parle de l'éducation chrétienne. J'ai moi-même passé par des écoles à référence chrétienne et par des écoles "pluralistes", et j'ai travaillé dans les deux; la comparaison que je puis en faire ne penche à aucun point de vue en faveur des premières. L'expérience montre que le christianisme, dès qu'il cherche précipiter dans des institutions temporelles, un parti politique (cf. la fameuse démocratie chrétienne de certains pays d'Europe dont l'odeur de pourriture se répand au loin), un syndicat, une affaire, un club de cyclistes ou une équipe de foot-ball, un état, un royaume (cf. le rêve d'un royaume chrétien qui a conduit les missionnaires au Rwanda et a animé toute la politique d'un homme comme Mgr Classe), un organisme de développement ou d'assistance, une école, un collège ou une université, son esprit s'altère à une vitesse déconcertante. A vouloir le mêler à tout on ne tarde pas à le dissoudre.

C'est à autre chose, je trouve, que l'Evangile invite.

Quand d'autre part on étudie la psychologie des jeunes qui ont passé par l'enseignement secondaire rwandais, et donc, par la force des choses, par des institutions cléricales, on s'aperçoit qu'ils ont fortement apprécié la qualité des études qu'ils y ont faites, mais qu'ils ont été non moins fortement rebutés précisément par l'éducation chrétienne qu'on voulait leur donner. Il y a là quelque chose qui n'a pas passé (dans le sens d'un repas qui provoque une indigestion), et sur ce plan, qui, théoriquement, justifie les institutions chrétiennes, il faut bien en arriver à un constat d'échec. Le christianisme n'est pas quelque chose qui s'inculque, il n'est pas d'abord affaire de "bonnes" habitudes et de routines, de réflexements, d'exercices. A se centrer là-dessus, c'est à un véritable contre-témoignage que l'on aboutit.

Le chrétien est essentiellement un homme libre, et une éducation chrétienne qui n'est pas d'abord une éducation de la liberté n'a pas de sens.

S'il m'arrive de prendre position contre toute forme de cléricatisation de l'enseignement, au Rwanda ou ailleurs, ce n'est pas par hostilité au christianisme (qu'il ne faut pas identifier avec le cléricisme), mais parce que je crains que le christianisme soit une fois de plus trahi par des institutions qui à mon sens le desservent.

N'y aurait-il plus de place, alors, pour des communautés de religieux et de religieuses enseignants ? Rien entendu que si. Mais je soupçonnerais qu'ils coiffent peu à peu "leurs" écoles, "leurs" bâtiments aux pouvoirs publics (sans attendre qu'on les leur arrache), qu'ils se délassent de leurs moyens de pouvoir et de pression pour ne pas être tentés de les utiliser, puis qu'ils se mettent au service de la nation comme tout autre enseignant, sans occuper nécessairement une position d'autorité et de direction, menant leur vie de communauté en marge de l'établissement, donnant le témoignage d'une qualité des relations humaines, donnant le témoignage d'une vie désintéressée au service de tous, laissant deviner dans la discussion, et non en l'imposant par contrainte, ce qui donne un sens à leur vie. Ils retrouveraient peut-être, alors, un goût d'Evangile.

Il n'y a que des hommes qui puissent se dire chrétiens, et non des machines.

Pierre ENRY
U.N.R. Butare

